

Le **téléphone fixe**, est longue histoire qui est racontée sur ce site son infrastructure le **Réseau Téléphonique Commuté** est composé de lignes d'abonnés ([voir dans cette page](#)) , de centraux téléphoniques , de liaisons.

Le **téléphone mobile** (réseau radio) est une autre histoire aussi racontée [ici sur ce site](#).

Le **réseau cuivre a été le premier réseau massivement déployé pendant les années 1970** initialement pour permettre les communications via les téléphones fixes. La locale cuivre désigne le réseau en cuivre aboutissant généralement à une prise en forme de **T** dans les locaux des abonnés. Ce réseau en cuivre a d'abord permis de passer et recevoir des appels sur un téléphone fixe via la technologie RTC (Réseau Téléphonique Commuté).

A partir des années 90, le réseau en cuivre a également bénéficié de nouveaux usages pour permettre l'accès à internet via les technologies dites ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line), mais également SDSL (Symmetrical Digital Subscriber Line) et VDSL (Very-high-bit-rate Digital Subscriber Line).

Ce réseau en cuivre a également été utilisé pour fournir d'autres services spécifiques à destination des entreprises ou des opérateurs (liaisons de haute qualité, services de capacité etc).

Depuis 2024, près de 90 % des locaux peuvent bénéficier d'un accès [fibre](#).

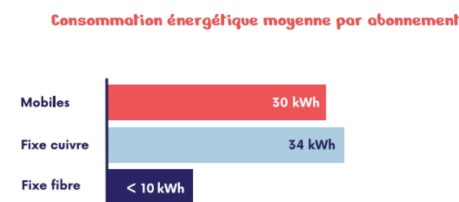
Ce nouveau réseau de référence, en cours de déploiement, a vocation à remplacer le réseau cuivre vieillissant.

La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

Parmi ses bénéfices, la fibre optique offre des débits (montants et descendants) très supérieurs à ceux pouvant être proposé sur le réseau cuivre, de 100 Mbits/s à plusieurs Gbits/s, et permet une meilleure qualité de service que le réseau cuivre. Le télétravail, les visioconférences, la e-éducation, la santé en ligne et bien d'autres usages ont récemment décuplé les besoins en débit.

Pour ces raisons, Orange, propriétaire du réseau cuivre, a annoncé **fin 2019** sa volonté de le fermer, reconnaissant qu'il n'est pas pertinent, à terme, de conserver et d'entretenir deux infrastructures en parallèle (le réseau cuivre historique et les nouveaux réseaux en fibre optique (FttH).

La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.



Pour ces raisons, Orange, propriétaire du réseau cuivre, a annoncé fin 2019 sa volonté de le fermer, reconnaissant qu'il n'est pas pertinent, à terme, de conserver et d'entretenir deux infrastructures en parallèle (le réseau cuivre historique et les nouveaux réseaux en fibre optique (FttH).

Répartition de la consommation énergétique par abonnement (mobiles, fixe cuivre, fixe fibre).

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom. A ce titre, il est en charge d'organiser l'échéancier de **fermeture jusqu'à 2030**, d'assurer le suivi des différentes phases et étapes de fermeture en lien avec l'ensemble des opérateurs concernés dans le respect du cadre réglementaire fixé par l'Arcep.

La fermeture du réseau cuivre passe en pratique par deux étapes successives, qu'Orange doit annoncer en amont pour donner la plus grande visibilité possible :

La fermeture commerciale, première étape marquant la fin de la commercialisation et de la possibilité de souscription d'accès au réseau cuivre, tout en maintenant en activité les abonnements déjà souscrits.

La fermeture technique, seconde étape marquant la résiliation de l'ensemble des accès existants sur le réseau cuivre et entraînant ensuite le cas échéant la dépose du réseau (câbles, gaines, etc.) ou sa réutilisation pour le réseau fibre optique.

Le 31 janvier 2026, vous ne pourrez plus souscrire de nouvel abonnement à des services utilisant le réseau cuivre (téléphonie et ADSL) sur l'ensemble du territoire en métropole et en outre-mer.

A terme, Orange sera également en charge de la dépose du réseau cuivre (câbles, gaines, etc.) et des infrastructures non utilisées (notamment des poteaux et des armoires techniques sur l'espace public) dans les zones où l'opérateur décide de la dépose de ce réseau.

Dans son calendrier de fermeture, Orange distingue 2 phases :

- Une première phase de transition qui se compose des expérimentations et des premiers lots de fermeture qui court jusqu'à fin 2025.

- Une seconde phase à partir de 2026 pour une mise en œuvre plus large de la fermeture du cuivre sur tout le territoire, métropole et outre-mer.

Fin 2030 le réseau cuivre sera retiré. Place au réseau en fibre optique.

Fin 2030, plus de 30 millions de foyers devraient donc être raccordés à la fibre optique, délaissant ainsi définitivement l'ADSL en vigueur depuis la fin des années 1990.

D'ici à 2030, 41,8 millions de lignes en cuivre vont devoir être fermées.

Plusieurs autres pays européens, dont l'Estonie, l'Allemagne, l'Islande, les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal, ont également mis hors service, ou prévoient de mettre hors service, leurs réseaux cuivre.

D'autres comme La Suisse, la Croatie, la Macédoine, l'Autriche, la Hongrie entre autres, ont déjà effectué ce changement.

En Suisse, par exemple, la migration des abonnés a commencé en 2013 et s'est terminée en 2019.

En 2016, l'Andorre est devenu l'un des premiers pays à abandonner la technologie du cuivre et à transférer toute la téléphonie fixe en fibre optique.

Lancé en 2013, le plan France du Très Haut Débit :

Le Très Haut Débit permet l'envoi et la réception d'une grande quantité de données (téléphonie, vidéos, photos, documents, etc.) et l'utilisation simultanée de plusieurs appareils sans diminution de la qualité de la connexion.

Le débit peut être comparé à un tuyau dans lequel circulent des données. Plus la taille du tuyau est grande, c'est-à-dire plus le débit est élevé, plus la quantité de données échangées pourra être importante. (supérieur à 30 Mbit/s).

Le Très Haut Débit permet de faire circuler plus de données que le Haut Débit, qui permet lui-même de faire circuler plus de données que le Bas Débit. Les usages du numérique actuels comme la vidéo ou la télévision par internet font circuler un volume plus important de données dans les tuyaux, et nécessitent donc une connexion Très Haut Débit.

L'accès à internet Très Haut Débit et au téléphone fixe est permis par plusieurs technologies :

- La fibre optique ;

- Des technologies sans-fil, comme la boucle locale radio, la 4G et la 5G fixe ou encore le satellite.

Le Gouvernement a choisi de **privilégier la fibre optique** pour que les Français puissent accéder à une connexion internet et téléphonique Très Haut Débit de qualité. En 2030 la fibre optique remplacera le réseau téléphonique en cuivre.

Ces raccordements complexes impliquent la réalisation de travaux au domicile de l'abonné, et à sa charge, comme creuser une tranchée sur son terrain, casser une dalle dans le garage ou déboucher un fourreau. Il devient urgent de procéder à la réalisation de ces travaux de génie civil.

Au 31 mars 2024, 87 % des locaux du territoire national – soit **38,7 millions de foyers** - sont éligibles au très haut débit selon le décompte de l'Arcep, le régulateur du secteur des télécoms. Il reste environ 5,5 millions de locaux à rendre raccordables. La marche est d'autant plus haute qu'une partie des raccordements restant à réaliser sont dits complexes. Dans un rapport commandé le 30 octobre 2023, finalisé en avril 2024 mais publié seulement le 4 novembre 2024, le Conseil général de l'économie (CGE) évalue « en s'appuyant sur les données existantes, et en retenant une approche large » le nombre de raccordements complexes en domaine privé restant à réaliser entre 1,1 et 1,8 million, représentant un coût total compris entre 640 et 1 050 millions d'euros.

Toutefois les lignes RTC existantes seront maintenues dans une zone jusqu'à une échéance déterminée pour permettre de maintenir la qualité de service dans cette zone à un coût raisonnable... Par ailleurs, la fin du RTC ne signifie pas pour autant la fin du service téléphonique ; celui-ci sera assuré sur **la technologie IP** par tout opérateur qui aura développé une solution de substitution en voix sur IP ([VoIP](#)).

En 2018 Orange (ex France Télécom) a mis en place un plan de fermeture du **RTC** Réseau téléphonique commuté.

(Ce plan reste à préciser, notamment pour certains services spécifiques comme les lignes d'alarme, d'ascenseur, etc.).

Orange souhaite mettre fin à ce réseau vieillissant progressivement **par étapes**.

En août 2018, Fabienne Dulac, la présidente d'Orange France, déclarait auprès de l'AFP : "Ce n'est clairement pas la fin du téléphone fixe. Ce qui a été annoncé, c'est la fin du RTC, le réseau téléphonique commuté, une technologie qui a été inventée au XIXe siècle et qui est désormais obsolète. Aujourd'hui, nous avons très peu de nouvelles demandes pour une ligne uniquement téléphonique" précise Fabienne Dulac. "Nous avons en revanche environ 800 000 résiliations chaque année. Les lignes de fixe uniquement d désormais concerner 5 à 6 millions de clients tout au plus. Et pour eux, cette bascule ne changera rien."

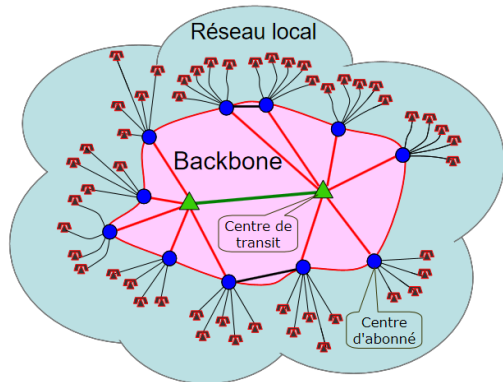
*Rien... ou presque ! Pour utiliser la **VoIP** sur votre prise actuelle, après la fin du RTC, vous n'aurez certes pas besoin d'une nouvelle prise téléphone chez vous. En revanche, il faudra ajouter une box à votre installation. Celle-ci devra être insérée entre votre prise téléphonique et votre téléphone. A priori, Orange s'engage à la fournir gratuitement aux derniers clients qui à ce moment-là n'auront pas encore migré vers la VoIP (ils sont encore quelques millions aujourd'hui). L'opérateur garantit également que la qualité de la voix restera identique à celle d'une installation téléphonique analogique.*

2022 Il reste 6 millions d'abonnements au RTC dont 13 % d'abonnement en dégroupage partiel, c'est à dire un peu moins d'un tiers des abonnés sur le réseau de paire cuivre

Fin 2024 il reste encore **3,855 millions** de téléphone fixe sur le réseau cuivre (RTC)

- Le **RTC**, pour « **Réseau Téléphonique Commuté** », est la technologie historique utilisée pour fournir un service de téléphonie fixe.

Il est à différencier du réseau physique en cuivre la "**boucle locale**" qui est le support physique et qui aboutit le plus souvent à une prise physique en forme de **T** (la prise en T) dans les locaux des abonnés.



Dans ce schéma, le RTC est la zone rose le Backbone.

- La boucle locale ou Réseau local

La ligne téléphonique relie le poste téléphonique de l'abonné au commutateur d'entrée dans le réseau backbone de l'opérateur, ce commutateur est appelé commutateur de rattachement ou commutateur d'abonné. Il se situe dans un bâtiment appelé central ou **centre téléphonique** (le terme centre sera souvent confondu avec le terme commutateur). Organisation de la boucle locale

En partant du poste téléphonique des abonnés reliés à des câbles de branchement :

- Les fils des abonnés sont des lignes bifilaires individuelles,
- Les points de concentration **PC** : sont des petites boîtes placées sur des poteaux ou dans des endroits réservés au sein des immeubles desservis. Les paires téléphoniques arrivent au PC sur des réglettes, des connexions amovibles les relient à d'autres réglettes sur lesquelles sont branchés les câbles de distribution. Le PC n'est rien d'autre qu'un mini répartiteur de petite capacité d'une à quelques dizaines de paires.
- Les câbles de distributions relient les points de concentration au sous Répartiteurs. **SR**

Chaque câble contient un certain nombre de paires et leurs calibres sont généralement normalisés. On trouve des câbles de 14, 28, 56, 112, 244, 448 paires de calibres 0.4 ou 0.6 mm. Ces câbles peuvent être soit aériens, soit posés en plein terre (moins onéreux mais vulnérables) soit en canalisations souterraines équipées de regards de visite pour l'entretien.

• Les sous répartiteurs **SR** sont des "casiers" placés sur les trottoirs. Ils permettent de la même façon qu'un PC de regrouper les câbles de distribution vers les câbles de transport qui sont plus volumineux. Un SR peut connecter jusqu'à 1500 paires.

• Les câbles de transport sont similaires aux câbles de distribution avec des capacités plus élevée, 112 à 2688 paires. Ces câbles sont posés dans des conduites souterraines.

• Le répartiteur général placé dans le bâtiment du centre de rattachement, constitue le point d'accès des lignes à l'autocommutateur.



Sous Répartiteur

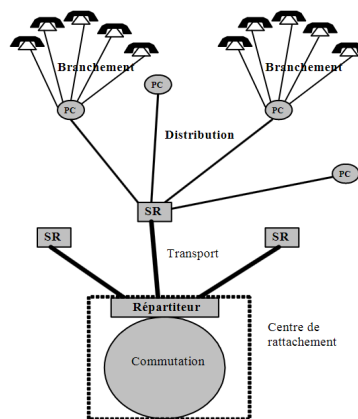


Figure 1.2 : Structure du réseau local

boucle locale

Avec le **plan d'arrêt du RTC**, le **Cuivre** ou boucle locale, continuera notamment d'être le support d'offres fixes de téléphonie IP « simple » (téléphonie fixe seulement) ou « multi play » (combinant la téléphonie fixe avec d'autres services : internet, TV, mobile...) en attendant la généralisation de la fibre.

Depuis le 15 novembre 2018, Orange, l'opérateur historique des télécommunications en France, ne propose plus d'abonnements au téléphone fixe RTC (réseau téléphonique commuté). Pour mettre fin au réseau cuivre, il faut mettre fin à l'**ADSL** (Asymmetric Digital Subscriber Line).



L'historique prise "T" ne servira plus à la fin de l'ADSL, avec le passage à la fibre.

Le principe est simple : on **utilise les lignes téléphoniques** c'est à dire le réseau cuivre pour accéder à l'internet, la télévision, la téléphonie.

L'arrêt de l'ADSL se déroule par étapes en installant la fibre pour ces abonnés ADSL, ainsi toutes les communes ne sont pas concernées en même temps. Orange procède par lot et a annoncé la fermeture commerciale de l'ADSL dans :

164 communes fin 2022 ;

887 communes en janvier 2023 ;

2 300 communes en juin 2023.

...

Alors que 162 communes verront leur réseau cuivre désactivé à partir du 31 janvier 2025, Orange a amorcé un processus de déconnexion par étapes qui s'étendra jusqu'en 2030. Depuis début 2024 et jusqu'à 2030, l'ADSL, technologie emblématique de l'accès à Internet en France, laissera définitivement place à la fibre.

Le réseau cuivré, déployé historiquement par Orange, sera progressivement désactivé par lots, affectant plusieurs milliers de communes.

Le démantèlement progressif du réseau cuivre se déroule en plusieurs phases, appelées « lots ». **La première étape, prévue le 31 janvier 2025, concerne 162 communes.**

Désormais, la fin du réseau cuivre est une réalité pour plus de 3 300 communes. Les communes faisant partie du premier lot concerné par la fermeture de l'ADSL ne peuvent plus souscrire d'abonnement de box Internet ADSL à compter du 31 janvier 2025. Les communes des second et troisième lots, quant à elles, ne pourront plus utiliser le réseau cuivre au 31 janvier 2026 au plus tard.

Pour atteindre l'objectif de la fermeture du réseau cuivre d'ici à 2030, d'autres lots de communes seront touchés par la fin de l'ADSL dans les prochaines années.

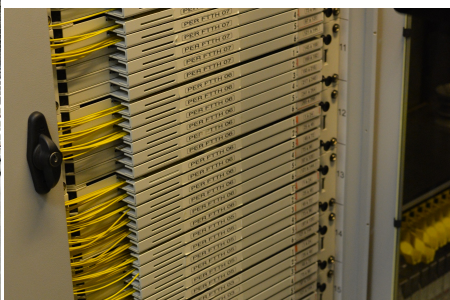
Les foyers raccordés à la fibre optique avec une offre des quatre opérateurs ne peuvent plus s'abonner à l'ADSL.

Pour ôter l'offre ADSL d'une habitation, il faut que le logement soit raccordé à la fibre optique et que les quatre grands opérateurs télécoms y soient disponibles.

Les opérateurs doivent développer en parallèle le [réseau fibre](#) et les [réseaux mobiles](#), 4G 5G ... pour offrir le fonctionnement **tout en IP**, qui permet l'interopérabilité entre terminaux et la compatibilité avec les réseaux publics. Parmi ces standards disponibles, le SIP (Session Initialisation Protocol) présente, par exemple, l'avantage de permettre la transmission de flux multimédia : il est donc parfaitement adapté à des usages mixant voix et données, comme les alarmes télé-surveillées. En effet, ces dernières doivent être capables de permettre des échanges vocaux entre un opérateur et des personnes sur le site télé-surveillé.

La fibre optique jusqu'à l'habitation consiste à déployer les réseaux de fibre jusqu'aux utilisateurs (habitations, entreprises, administrations...). On parle de réseau **FTTH** (Fiber To The Home). Pour plus de détails sur la fibre, ouvrir la page "[réseau fibre](#)".

Pour comparaison de la taille de l'infrastructure nécessaire d'un répartiteur (au niveau du central téléphonique) de la ville de Levallois.



Le nœud de raccordement cuivre pour les 67000 logements de Levallois Et son équivalent fibre...

Indépendamment du plan arrêt du RTC, le Plan généralisation de la fibre va permettre l'arrêt du réseau local en cuivre :

Le développement de la fibre, depuis la construction d'infrastructures jusqu'au raccordement chez l'abonné, est majoritairement entrepris par les opérateurs réseau (Orange, Free, SFR, Bouygues) qui fournissent eux-mêmes la population en connexions internet.

En 2022, plus de 14,26 millions de locaux sont abonnés à la fibre FTTH. Orange développe son réseau fibre optique depuis de nombreuses années et dispose, en janvier 2022, de plus de 22 millions de prises éligibles à la fibre,

Avec la forte hausse des trafics, le cuivre n'était plus capable de supporter la forte affluence et sa charge d'exploitation estimée à 500 millions d'euros annuels est beaucoup trop coûteuse pour un réseau trop fragile et trop lent alors que la fibre optique multiplie les vitesses d'utilisation par 100 voire 1000 par endroit. Une façon aussi de faire taire les critiques quant à la mauvaise qualité du réseau ADSL pointée notamment par l'Arcep, le gendarme des télécoms.

Exit l'ADSL, bonjour la fibre optique pour tous. Mais sur le papier, c'est plus facile à écrire qu'à faire. Car c'est plus d'un million de kilomètres de câbles à remplacer pour cesser de faire coexister deux réseaux sur le territoire.

Si Orange assure la mise en place et l'entretien du réseau cuivre depuis des décennies, la société facture aussi le tout aux autres opérateurs qui veulent y avoir accès via le **dégroupage** sous forme de location. Cela rapporte la bagatelle de près de deux milliards d'euros chaque année, malgré un chiffre en baisse avec le déploiement de la fibre.

Le RTC comprend donc les autocommutateurs téléphoniques en service E10, Mt25 ... dont nous avons beaucoup parlé dans notre histoire. Ces commutateurs sont reliés en étoile par des câbles, des liaisons diverses, des commutateurs de transit, internationaux

Essentiellement analogique au départ, le réseau s'est progressivement numérisé mis à part la ligne d'abonné qui reste encore analogique.

C'est cette infrastructure qui va disparaître avec le plan de fermeture du RTC annoncé.

L'arrêt à terme du **RTC** ou Réseau Téléphonique Commuté, est motivé par l'obsolescence progressive de la technologie. Nos commutateurs ont déjà 40 ans de bons services et il devient difficile et coûteux de les maintenir, d'autre par la technologie a énormément progressée, Internet et les serveurs informatiques sont déjà en mesure de manipuler, transporter toutes les sortes de signaux de communication : téléphonie, image, parole ...

Avec le plan d'arrêt du RTC, toutes les communications téléphoniques seront acheminées par IP comme cela est actuellement lorsque l'on a choisi d'utiliser une Box pour obtenir internet, regarder la télévision et téléphoner avec la numérotation en cours qui ne changera pas avec la fin du RTC.

Au 2ème trimestre 2022, les réseaux fibre couvraient 75% des locaux (32 millions) et environ 60% des locaux bénéficiaient de la présence des quatre opérateurs commerciaux.

En même temps, l'**ARCEP** a décidé de changer une partie de la **numérotation téléphonique à partir de 2023**.

Les numéros géographiques (01 à 05) deviennent polyvalents.

Le gendarme des télécoms a publié un nouveau plan de numérotation. Cette dernière sera mise en place à partir du **1er janvier 2023**.

Les numéros 01-05 ne seront plus géographiques.

Le plan ne bouge pas pour les autres numéros :

- 06 et 073 à 079 pour les numéros mobiles,
- 0700 pour les services M2M,
- 08 et les numéros courts à quatre chiffres 30, 31, 32, 34, 36 et 39 pour les numéros des Services à valeur ajoutée (SVA),
- 09 pour les numéros polyvalents,
- 118 sont réservés aux renseignements téléphoniques.

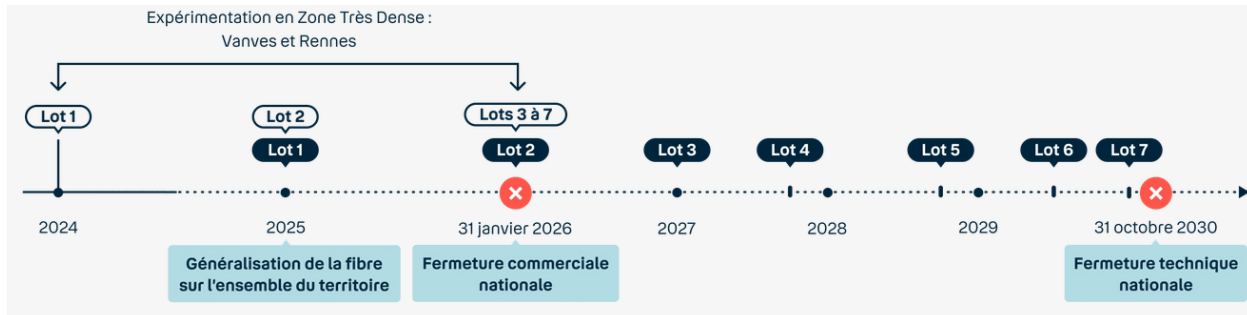
Accessoirement, l'ARCEP valide la fin des numéros spéciaux pour les services de données (0836) pour le 1er juillet 2023, tandis que les tranches pour l'accès Internet p (0836, 0860 et 0868) seront supprimées en 2031 avec la fin du réseau cuivre (RTC et ADSL), prévue pour 2030.

L'Arcep fait le ménage dans la répartition des numéros de téléphone. Dans un souci de clarification, le régulateur des télécoms demande à ce que les numéros commençant par **06 et 07 soient réservés aux particuliers dès le 1er janvier 2023**, et obligent les services commerciaux qui les utilisaient jusqu'ici à basculer sur d'autres numéros. Si ceux en 09 serviront aux échanges avec les plateformes comme les centres d'appels, ils pourront cependant encore être utilisés par des particuliers.

Par ailleurs, les numéros utilisables pour les **échanges "commerciaux"**, entre un particulier et une "plateforme technique", devront automatiquement être compris entre **0937 et 0939**.

Sont par exemple concernés les plateformes comme Doctolib, les chauffeurs VTC ou les services de livraison. Ces "mises en relation éphémères", comme les définit l'Arcep, pourront donc utiliser cette dénomination.

Plan de basculement en 7 étapes :

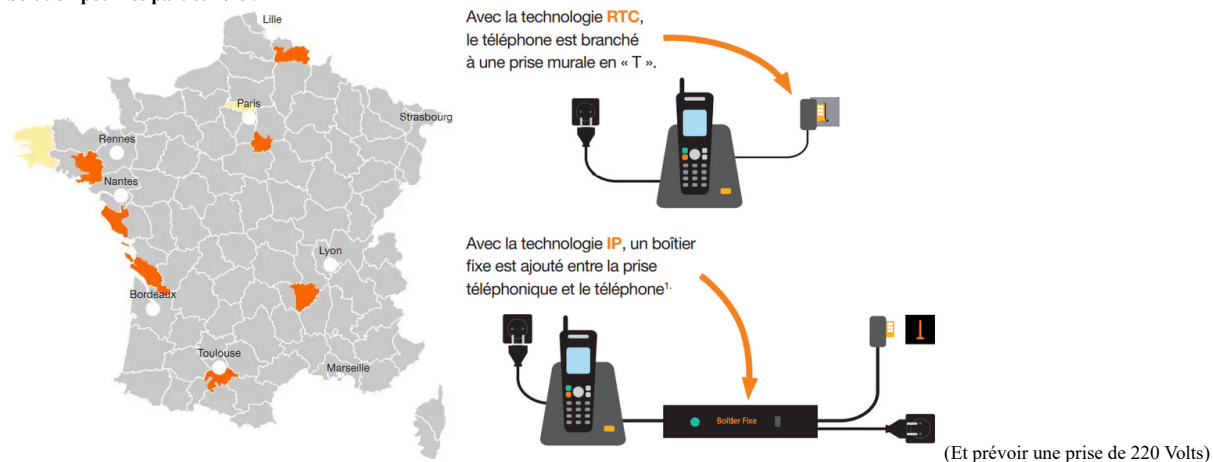


- **Plusieurs communes test** ont été sélectionnées pour transiter vers la **VoIP** à partir de la fin de l'année 2021, il s'agit d'Osny dans le Val d'Oise et de Concarneau, Elliant, Melgven, Rosporden, Saint-Yvi et Tournich dans le Finistère.

- **Le 26 octobre dernier 2021**, Orange a annoncé l'extinction du RTC dans **sept premières zones** du pays, sélectionnées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes. Cette superficie représente 3 % de l'ensemble des « vieilles » lignes.

Voici la carte des premières zones qui passeront à la technologie VoIP pour les lignes téléphoniques classiques.

Solution pour les particuliers :



Solution pour les entreprises :

Cette solution IP de remplacement est une offre VoIP mono-ligne, destinée aux entreprises. Nommée commercialement **Ligne Fixe Business**, elle répond aussi bien à des besoins en téléphonie simple que des raccordements pour les usages spéciaux.

Comme prévu, elle fonctionne avec une LiveBox Pro, branchée en ADSL, qui distribue ensuite 3 accès différents :

- un port FXS pour la voix
- un port FXS pour les usages spéciaux
- un port Ethernet pour d'autres usages spéciaux spécifiques comme les terminaux de paiement.

Bien entendu, les abonnés ont bénéficié de l'aide d'un technicien Orange pour l'installation et la configuration de la LiveBox Pro, ainsi que de garanties étendues :

- un SAV joignable 24h/24, 7j/7 en cas de panne
- une Garantie de Temps d'Intervention incluse de 8h.

Cette expérience grandeur nature a permis tout à la fois d'initier les équipes d'Orange à la migration du RTC vers la VoIP et de faire émerger les problématiques des clients lors de cette migration de la ligne téléphonique RTC vers la VoIP.

Etape 1 - Terminée En 2021 en jaune les zones test qui sont passées en technologie ip sont : Concarneau, Elliant, Melgven, Rosporden, Saint-Yvi, Tournich et Osny.

Etape 2 - Mars 2023 Après des expérimentations parfaitement menées en 2021 sur **6 communes**, dont quatre communes **dans les Ardennes** qui ont comme particularité, d'être branchées au même central téléphonique, au même nœud de raccordement d'abonnés (NRA). permettent de poursuivre l'extinction cuivre sur ces communes soit **un total de 13 000 locaux** qui vont dire adieu au réseau cuivre en mars :

- Issancourt-et-Rumel (08235) : 224 locaux
- Vivier-au-Court (08491) : 1603 locaux
- Vigne-aux-Bois (08488) : 2049 locaux
- Gernelle (08187) : 171 locaux
- Provin (59477) : 2037 locaux
- Voisins-le-Bretonneux (78688) : 7050 locaux

Bilan : Cette expérimentation a révélé des problèmes assez importants. Ainsi, 8% des lignes des zones n'ont pas pu basculer sur la fibre optique. Le gros de ces lignes correspondent à des lignes de fax utilisées par des professionnels, mais également des lignes de logements occupés par des habitants mal informés ou injoignables. De plus, entre 2 à 3% des lignes ADSL n'ont pas encore migré à la fibre, faute de migrations tardives. Orange et les opérateurs ont activé des solutions de 4G fixe pour attendre l'activation de la fibre.

Mais Orange a aussi détecté des cas particulièrement sensibles, avec des professionnelles, lents à migrer, et des systèmes d'alarmes utilisant le réseau RTC du cuivre. Les propriétaires de ces installations anciennes doivent demander à leur installateur (ou leur successeur) pour obtenir des solutions alternatives (via le WiFi ou le réseau mobile en

2G/3G/4G).

L'expérimentation a montré un défaut de communications vers les abonnés fixe, que ce soit en RTC pour Orange, que les opérateurs ADSL ou les collectivités locales. Les messages de la FFTelecom n'ont pas, non plus, touché la population concernée.

2022 Vu dans la presse ardennaise

Cathy Ninin Maire de Gernelle

« Notre petite commune de Gernelle (320 habitants) a été choisie en tant que village test afin de supprimer entièrement le réseau cuivre et ainsi mettre en place un réseau entier de fibre.

Sur le papier c'est un très beau projet et nous étions motivés pour faire partie de cette expérimentation ; mais la réalité du terrain est somme toute différente.

En effet, les problèmes sont multiples et les incompréhensions des habitants sont nombreuses. Actuellement, nous faisons face principalement à des branchements sauvages c'est la part des sous-traitants pour connecter plus facilement d'autres habitations. A cela s'ajoute le fait que certains opérateurs rejettent la responsabilité sur la mairie.

D'ailleurs, lors de la réunion du 18 juillet dernier, la présidente de l'Arcep ainsi que les instances politiques ont bien souligné le fait que ces problèmes n'étaient pas du ressort de la municipalité, mais bien de la responsabilité des opérateurs de les résoudre... A l'heure actuelle, ces difficultés ne sont toujours pas résolues et la faute est quotidiennement rejetée sur la mairie.

Plusieurs dialogues ont été entamés, notamment avec l'opérateur Orange qui essaye tant bien que mal de solutionner les différents problèmes, mais nous n'avons aucun contact avec les autres opérateurs qui font la sourde oreille à nos demandes. A ces impondérables se cumulent des difficultés de réseau mobile.

Afin de régler ces problèmes, plusieurs solutions existent : les arrêts des branchements sauvages de la part des sous-traitants, une meilleure coordination et communication entre les différents opérateurs ainsi qu'une communication renforcée sur l'arrivée de la fibre ».

Après des dizaines d'années de fonctionnement, Orange veut débrancher son réseau téléphonique historique en cuivre en 2030 au niveau national. La fibre optique prendra majoritairement le relais. Avant cette échéance, l'opérateur mène une expérimentation dans six communes, dont quatre situées dans les Ardennes.

Une petite révolution se prépare dans quatre communes des Ardennes. Fin mars 2023, l'opérateur historique Orange a prévu de débrancher son réseau téléphonique en cuivre à Gernelle, Issancourt-et-Rumel, Vivier-au-Court et Vigne-aux-Bois. Fini donc le téléphone fixe d'antan et même l'ADSL. Les clients devront avoir basculé à cette date sur une autre technologie pour rester connectés. Le remplaçant est tout indiqué : la fibre optique.

C'est la fin d'une longue histoire. Le réseau téléphonique a été déployé sur des dizaines d'années dans tout le pays. Dès 1883 pour quelques lignes à Reims, mais c'est surtout dans la deuxième moitié du XXe siècle qu'il s'est étendu à tous les foyers. Après la disparition des cabines téléphoniques ou du Minitel, c'est désormais le réseau même sur lesquels étaient connectés ces appareils qui va s'arrêter.

Orange s'est fixé comme objectif d'éteindre son réseau cuivre au niveau national en 2030. Le tout se fera par palier. Et avant d'industrialiser le processus sur tout le territoire, une phase de tests est indispensable. Après une première étape menée dans une petite commune des Yvelines, Lévis-Saint-Nom, en 2021, l'expérimentation se poursuit donc à une échelle un peu plus importante.

L'opérateur a sélectionné six villes françaises, situées dans les Ardennes donc mais aussi dans le Nord et dans les Yvelines, pour tester sur le terrain l'extinction de son réseau par lequel passent jusqu'ici le téléphone fixe et l'ADSL. Depuis le 31 mars 2022, il n'est plus possible d'y souscrire de nouvel abonnement sur une ligne cuivre. Un an plus tard jour pour jour, le réseau sera éteint. Près de 11 000 locaux sont concernés, dont environ 3 800 dans les Ardennes.

Pourquoi débrancher le réseau cuivre ?

"La France est aujourd'hui le pays le plus fibré en Europe, sous l'impulsion des pouvoirs publics et des opérateurs privés", explique Muriel Germa, directrice du pilotage des infrastructures cuivre chez Orange. "En parallèle du déploiement de la fibre ces dernières années, on a constaté une baisse des accès actifs sur le réseau cuivre".

Entre 2018 et 2020, le nombre de lignes actives a baissé de 15% selon Orange. Et sur la seule année 2021, ce chiffre a chuté de 16%. "Il y a une baisse qui est vraiment là et qui est en train de s'accélérer."

Cette fin du cuivre est engagée et est inéluctable. Si on se projette un peu, il ne serait pas raisonnable de maintenir deux réseaux.

Muriel Germa, directrice du pilotage des infrastructures cuivre chez Orange

"Économiquement, ce ne serait pas viable. Pour des raisons environnementales, ce ne serait pas non plus raisonnable. Le réseau fibre consomme moins d'énergie que le réseau cuivre. On voit aussi que les usages des Français sont en train d'évoluer", précise la responsable.

Pourquoi ces communes ont-elles été choisies ?

Orange a voulu multiplier les configurations différentes pour que cette expérimentation soit la plus utile. "Lévis-Saint-Nom, c'était une petite commune avec quasi-exclusivement des clients résidentiels", rappelle Muriel Germa. Cette fois-ci, il y a toujours de l'habitat pavillonnaire mais aussi des logements collectifs. "On a voulu aussi avoir des communes où il y avait davantage de clients pro, des PME", ajoute-t-elle.

Les villes choisies permettent aussi de travailler avec d'autres prestataires en charge de la fibre. "On se doute bien que quand on va changer d'acteur, ça ne va pas forcément fonctionner de la même manière", reconnaît la responsable d'Orange. À Lévis-Saint-Nom, c'était Orange qui avait installé le réseau fibre, ce n'est pas le cas dans les communes de la nouvelle phase d'expérimentation.

Les quatre communes des Ardennes ont une autre particularité, elles sont branchées au même central téléphonique, au même nœud de raccordement d'abonnés (NRA). Cela permettra donc de tester l'extinction du réseau jusqu'à cet échelon.

Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) de la commune de Vigne-aux-Bois dans le département des Ardennes a été posé, vendredi 21 juillet. Ce NRO permettra de raccorder 8 communes dont 3 prioritaires, ce qui représente près de 6 000 prises .

Le projet suit son cours puisqu'en novembre 2021, un peu moins de 4 000 lignes cuivre étaient actives dans les six communes concernées.

En juillet 2022, on en comptait un peu moins de 2 500, selon les données communiquées par Orange.

"Un chantier industriel majeur"

Lundi 18 juillet, une réunion était organisée dans les Ardennes pour faire le point sur ce dossier, et il y avait du monde autour de la table. L'Arcep, l'autorité de régulation des télécoms, Orange bien sûr, Losange le gestionnaire du réseau fibre dans le secteur, les opérateurs SFR, Bouygues et Free, le préfet, des élus... Car ce chantier majeur nécessite une coordination importante de toutes les parties prenantes pour être achevé dans les meilleures conditions



Une réunion réunissant l'ensemble des acteurs impliqués s'est tenue le 18 juillet 2022 dans les Ardennes.

Laure de la Raudière, la présidente de l'Arcep, avait fait le déplacement en personne dans les Ardennes. "Ce projet est un chantier industriel majeur pour le secteur des télécommunications. Mais c'est un chantier majeur aussi pour les citoyens", nous explique-t-elle.

"Le rôle de l'Arcep est de poser les conditions réglementaires pour s'assurer que ce projet de fermeture du réseau cuivre se passe dans un respect du jeu concurrentiel entre les acteurs et en assurant une qualité des réseaux, que ça soit du réseau cuivre ou du réseau fibre", rappelle Laure de la Raudière.

"Les conditions réglementaires que nous avons mises en place sont très simples. Il faut que le réseau fibre soit présent là où on va fermer le cuivre. La deuxième chose est qu'il faut qu'il y ait eu un délai de prévenance suffisant pour les autres opérateurs pour venir s'installer sur le réseau fibre et commercialiser leurs offres", ajoute-t-elle.

Aujourd'hui, il y a à peu près 80% des clients qui sont passés du réseau cuivre à la fibre. Mais ça veut dire qu'il en reste quand même 20%.

Laure de la Raudière, présidente de l'Arcep.

La réunion s'est poursuivie par une visite sur le terrain, à Gernelle. "J'ai vraiment à cœur d'aller sur le terrain parce qu'on se rend compte aussi de certaines situations. Elles nous sont remontées par ailleurs, mais ça permet de discuter avec les gens afin de mieux comprendre chacune des situations", explique Laure de la Raudière.



La rencontre s'est poursuivie par un déplacement sur le terrain, ici à Gernelle.

Un projet comme celui-ci ne va bien sûr pas sans quelques contrariétés. Déjà, même si le réseau fibre est très largement déployé dans ces communes, il reste quelques locaux à raccorder. Dans certains cas, le problème est simplement technique et sera rapidement résolu. Dans d'autres, c'est du côté administratif que ça bloque. "On place le point d'arrivée du réseau fibre à l'intérieur des immeubles. À Vrine-aux-Bois par exemple, il y a eu des refus de syndics dans des petits immeubles collectifs", indique la présidente de l'Arcep.

Mais ce qui pose le plus de difficultés, ce sont les clients qui ne répondent pas lorsqu'ils sont contactés par leurs opérateurs. "Sans doute sont-ils aussi trop sollicités en temps habituel", pointe Laure de la Raudière.

Mais si en mars 2023 ils n'ont pas basculé vers la fibre, ils n'auront plus de connexion internet ou de téléphone fixe.

C'est l'une des raisons qui justifie la présence d'élus autour de la table lors du point d'étape. Grâce à leur proximité avec leurs administrés, notamment dans les petites communes, ils peuvent jouer le rôle d'intermédiaire.

Boris Ravignon, le maire Les Républicains de Charleville-Mézières, vice-président du conseil régional, était autour de la table pour représenter le conseil régional du Grand Est, dont il est vice-président. "Quand vous êtes un opérateur et que vous écrivez à vos abonnés, il y a toujours chez le citoyen un petit doute. Est-ce qu'on serait pas encore en train d'essayer de lui vendre un truc ? Ça ne suscite pas forcément des niveaux de réponse intéressants. Quand c'est la collectivité qui appuie la démarche, on a une meilleure écoute et un meilleur niveau de réponse des citoyens", pointe celui qui préside également la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, dont dépendent les quatre communes concernées.

Ce ne sont jamais les opérateurs qui payent les réseaux. Au bout du compte, c'est toujours le consommateur, l'utilisateur ou le contribuable qui paye [...] Donc c'est l'intérêt de tous les consommateurs de ne pas avoir de multiples réseaux là où on peut n'en avoir qu'un seul qui sert tous les usages.

"Pour réussir ce projet, la relation entre les opérateurs commerciaux et leurs clients est vraiment un élément clé [...] Il faut vraiment que les clients qui ne l'ont pas encore fait se rapprochent de leur opérateur commercial pour identifier la meilleure solution en fonction de leur besoin et ne pas attendre le dernier moment", insiste Muriel Germa d'Orange.

La fibre permet d'obtenir des débits bien plus importants qu'avec l'ADSL. Mais certains usagers n'ont que faire de ces nouvelles possibilités et veulent simplement avoir une ligne de téléphone fixe sans internet à leur domicile. Orange assure que ce sera toujours possible, même via la fibre optique, avec une offre spécifique. Il faudra toutefois brancher une box entre la fibre et son téléphone fixe.

Une généralisation à tout le territoire par étapes

Après cette expérimentation, Orange augmentera progressivement la cadence pour arriver à son objectif d'éteindre le réseau cuivre en 2030. "La première étape ira jusqu'à fin 2025, on l'appelle la phase de transition. La deuxième étape, de 2026 à 2030, sera vraiment la phase de fermeture du réseau", explique Muriel Germa.

Quelques centaines de communes seront concernées par une fermeture technique du réseau cuivre fin 2024 puis fin 2025. La liste précise devrait être finalisée à la rentrée 2022, selon Orange. "L'idée est d'embarquer tous les territoires."

Une fois éteint, le réseau pourra être physiquement désinstallé. L'opérateur pourra ainsi récupérer du matériel afin d'assurer la maintenance dans le reste du pays. Le cuivre des câbles pourra lui être réutilisé, là où il pourra être retiré. La tonne de cuivre est actuellement vendue autour de 7 000 euros.

Point sur la fermeture du réseau cuivre d'Orange : la liste des communes du lot 2 est publiée en Juillet 2023

Avec la validation de la liste des communes du lot 2 le plan de fermeture du cuivre d'Orange s'accélère !
Avec près d'un million de locaux (en intégrant le 6ème arrondissement de Lyon) et 887 communes concernées sur 58 départements différents (dont deux territoires d'Outre-mer : la Guadeloupe et la Réunion), l'industrialisation du Plan de fermeture du cuivre démarre, fin prévue en janvier 2026.

L'Avicca se félicite de cet élan, mais regrette qu'aucune communication institutionnelle ne vienne accompagner cette accélération du rythme de fermeture. Nos concitoyens sont toujours pas sensibilisés à ce grand projet qui finira rapidement par tous nous concerner. L'Etat ne peut se reposer indéfiniment sur des initiatives locales ou sur des actions même concertées de l'écosystème du numérique. Quand bien même ces actions sont aussi utiles que bienvenues, leur portée restera limitée et diverse selon les communes ...

Le quotidien d'information des élus locaux Édition du lundi 22 mai 2023

41,5 millions de lignes cuivre sont à fermer avant 2030, selon l'Observatoire THD

L'Observatoire annuel du Très haut débit (THD) d'InfraNum, en partenariat avec la Banque des Territoires et l'Avicca, a été présenté le 16 mai, à l'occasion du TRIP de l'Avicca. Les déploiements de la fibre vont bon train mais un nouveau défi s'ajoute au plan France THD : l'extinction du réseau cuivre à l'horizon 2030.
Par Lucile Bonnin

Alors que la généralisation de la fibre gagne du terrain dans les territoires avec le Plan France très haut débit (THD), les enjeux et préoccupations pour demain ont évolué. Poursuivre l'effort des raccordements et s'assurer de la qualité de ces derniers reste la priorité pour ces prochaines années, et c'est notamment l'objet de la proposition de loi de Patrick Chaize, sénateur de l'Ain et président de l'Avicca (lire Maire info du 3 mai).

Désormais vient s'ajouter un autre lourd défi à relever : celui la fermeture du réseau historique cuivre. Si le rythme des déploiements est satisfaisant selon les chiffres présentés dans l'Observatoire du THD, la route reste longue pour entamer sereinement la fermeture d'un million de lignes cuivre d'ici 2025.

34,5 millions de locaux raccordables à la fibre

L'édition 2022 de l'Observatoire du THD portée par Infranum, l'Avicca et la Banque des territoires pointe que, fin 2022, 34,5 millions de locaux étaient raccordables à la fibre optique, ce qui répond aux objectifs fixés il y a dix ans par le plan France THD. 80 % des locaux sont donc éligibles à la fibre.
En matière de rythme de déploiement, l'Observatoire met en lumière un ralentissement dans les zones privées notamment les zones Amii (Appel à manifestation d'intention d'investissement) avec une baisse de 500 000 lignes déployées par rapport aux prévisions du dernier Observatoire.

De plus, si l'on regarde le total annuel des déploiements selon les années, on observe globalement une baisse avec 4,8 millions de lignes déployées en 2022 contre 5,6 millions en 2021. Mais cette réduction du rythme de déploiement est qualifiée de « trompe-l'œil » par les auteurs de l'étude. En effet, si le rythme de déploiement de la fibre revient à celui qu'il était en 2019, c'est notamment parce qu'ils sont désormais portés par les réseaux d'initiative publique (Rip). « Or, peut-on lire dans l'Observatoire, une ligne déployée en zone rurale [équivalent] à trois lignes en zone urbaine (en termes de linéaire moyen) ».
Globalement, les perspectives d'évolution en termes de généralisation de la fibre sont bonnes puisque l'Observatoire prévoit environ 98 % de locaux raccordables en 2025 et une généralisation complète à partir de 2026 et au-delà.

Fermeture du réseau cuivre

Depuis le lancement d'expérimentations dans certaines communes en 2021, il est clair que le deuxième chapitre du Plan THD est désormais officiellement ouvert. Orange, propriétaire du réseau cuivre, a en effet annoncé la fermeture du réseau cuivre en vue d'une extinction totale d'ici 2030. Ainsi, la migration du cuivre vers la fibre apparaît comme un « nouveau défi d'ampleur », selon le compte-rendu d'InfraNum. « Il s'agit en effet d'éteindre d'ici fin 2030 un réseau desservant 41,8 millions de locaux. À ce jour, 11 600 lignes cuivre ont été fermées dans le cadre d'expérimentations. D'ici 2025, plus d'1 million de lignes cuivre seront concernées, puis le rythme s'accéléra pour atteindre un pic de 10,5 millions de lignes à partir de 2028 ».

Le rythme prévisionnel présenté dans l'Observatoire apparaît très ambitieux notamment à partir de 2028 où plus de 10 millions de lignes seront fermées par an. Au-delà de la prouesse technique que cela représente, il faudra aussi convaincre les citoyens de la nécessité de cette transition de l'ADSL vers la fibre quand certains refusent encore d'être raccordés. Nul doute que les maires auront un rôle à jouer dans cette tâche.

Good deal du numérique

Mais les réseaux FttH sont-ils en capacité de devenir la seule et unique ligne en France à partir de 2030 ?
C'est la question que se sont posée les acteurs de la filière qui plaident depuis plusieurs mois pour un « Good deal » numérique ayant « pour objectif de consolider pour les décennies à venir les fondations » du chantier fibre.
Pour mémoire, le sénateur Patrick Chaize, président de l'Avicca, et Philippe Le Grand, président de la fédération InfraNum, avaient annoncé de concert la mise en place d'un nouveau plan appelé « Good deal » en mars dernier. L'Observatoire reprend largement les propositions émises dans ce plan avec des précisions chiffrées.
L'étude rappelle qu'il existe plus de 500 000 raccordements complexes en France et qu'ils représentent chacun un surcoût moyen de 4 000 à 5 000 euros, soit 10 fois plus qu'un raccordement standard. « Parmi les solutions envisageables, la plus réaliste consiste en la création d'une structure nationale d'investissement dans le génie civil, qui aurait un pouvoir d'exécution en proximité. Selon l'Observatoire, celle-ci serait en capacité de mobiliser les montants nécessaires : 1 milliard à court terme et plus de 2,6 milliards d'euros au total ».
Pour passer sereinement du cuivre à la fibre, il faut également « assurer la résilience des infrastructures » qui doit passer par une planification nationale. Ainsi, l'étude estime qu'entre « 5 et 15 milliards d'euros seraient nécessaires selon les ambitions d'enfouissement. Un fond de péréquation des réseaux optiques pourrait être créé et alimenté par une fraction de la fiscalité existante du secteur ».
Enfin, « les coûts d'exploitation étant plus élevés en zones rurales qu'en zones urbaines, la solidarité entre les territoires doit permettre l'équilibre économique des réseaux d'initiative publique. Cette péréquation pourrait être obtenue soit par la création » d'un fonds « soit par l'adaptation des tarifs sur le marché de gros dans les zones rurales ».
L'Observatoire établit à ce jour un niveau estimé à 2 euros par ligne et par mois sur ces territoires.
Reste à voir comment ce « Good deal » sera mis en place concrètement et à quelles échéances. Selon Patrick Chaize, l'exécution de ce plan passera soit par un projet de loi soit par une proposition de loi.

Alors que certains pays n'ont pas fixé d'échéances précises pour le passage au numérique, en Espagne, Telefónica suit une voie différente avec son projet FARO. L'entreprise avait initialement prévu d'achever la fermeture de ses réseaux de cuivre au 19 avril 2024, date de son 100ème anniversaire. L'échéance retenue sera finalement mars 2026. Cependant, la majorité des centrales encore actives seront fermées d'ici la fin de l'année en cours. Pour les entreprises espagnoles, la fermeture des 8 532 centraux signifie que les lignes en cuivre seront essentiellement inopérantes. Il est donc nécessaire de procéder à la migration de toutes les communications vocales vers le protocole IP. Un impact inattendu est souvent négligé : celui sur la communication par fax.
En Espagne, les lignes analogiques sont encore largement utilisées pour les communications par fax dans les administrations, les institutions financières, l'industrie manufacturière et d'autres secteurs. Comme Telefónica gère l'ensemble du réseau de cuivre espagnol, la fermeture des centraux signifie que les entreprises pourraient ne plus être en mesure d'envoyer ou de recevoir des fax, quel que soit le fournisseur de téléphonie qu'elles utilisent. Le moment est donc venu pour les entreprises de planifier et de mettre en œuvre de nouvelles solutions basées sur le cloud, capables de faxer sur IP.
Autres échéances importantes dans le monde

Comme il n'existe pas de calendrier ou de mandat unique à l'échelle mondiale, la mise hors service des anciennes technologies est un processus continu pour les opérateurs et les fournisseurs de télécommunications. Certaines entreprises et certains pays ont choisi de fixer leur propre calendrier.
Cependant, ce ne sont pas tous les pays et ni tous les opérateurs qui désactivent complètement le RTC. Dans certains pays, les lignes analogiques peuvent encore être exploitées par les anciens clients, mais la tarification générale de cette technologie a été déréglementée. Cela signifie essentiellement que le prix de l'installation, de l'utilisation et de la maintenance est de plus en plus élevé.

Aux États-Unis, la FCC a émis un mandat fédéral concernant la mise hors service du RTC fin 2022, exigeant que les fournisseurs de services remplacent les lignes « POTS » (Plain Old Telephone Service) par un service alternatif, c'est-à-dire une solution numérique. De ce fait, de nombreux fournisseurs et sociétés de télécommunications ont mis fin à la maintenance et à l'assistance de ces produits.

Au Royaume-Uni, la suppression des lignes « POTS » devrait être achevée en décembre 2025. Les services technologiques du réseau téléphonique commuté public (RTCP) et

l'infrastructure associée deviendront alors définitivement inopérants.

Au Canada, la plupart des opérateurs de télécommunications n'installent plus de nouvelles lignes téléphoniques en cuivre depuis 2023, la plupart des opérateurs ayant déjà retiré leurs réseaux en cuivre. En outre, l'Internet DSL n'est plus proposé car il fonctionne sur des lignes en cuivre. De plus, les opérateurs de niveau 1 en Amérique du Nord et dans le monde exigent de leurs clients qu'ils abandonnent les services d'accès à Internet TDM (T1, T3/45, etc.) et les lignes « POTS ». Les grands acteurs du secteur, tels que Bell Canada et TELUS International, ont officiellement cessé d'utiliser le cuivre.

En Australie et en Nouvelle-Zélande, les services de téléphonie fixe seront supprimés 18 mois après la mise à disposition du haut débit. Bien que cette suppression progressive soit annoncée, le calendrier et l'échéance spécifique ne sont pas clairs.

En France: Première vague :

- Fermeture commerciale (fixe, adsl ...) , Fermeture technique progressif et passage à la fibre, l'arrêt du RTC s'étallera jusqu'en 2026 : Dans le respect des délais réglementaires de préavis de 5 ans, des fermetures techniques du RTC par plaques géographiques interviendront progressivement par plaques à par... du 15 octobre 2023 et concerneront environ 150 000 accès par an les premières années.
- **Etape 3 - 15 Octobre 2023 en orange** les zones en technologie ip prévues en octobre 2023 pour 1237 communes : **Sud Seine et marne (77)**, Haute Garonne (31), Vendée (85), Charente Maritime (17), Nord (59), Haute Loire (43) et le Morbihan (56).
- **Etape 4 - En 2024** Fermeture technique de tous les services cuivre sur 1178 communes : Hauts-de-Seine (92), Aube (10), Oise (60), Haut-Rhin (68), Loire (42), Puy-de-Dôme (63), Vaucluse (84) et le Gard (30).

La première vague = Arrêt programmé fin 2023 des anciennes offres commerciales utilisant le cuivre :

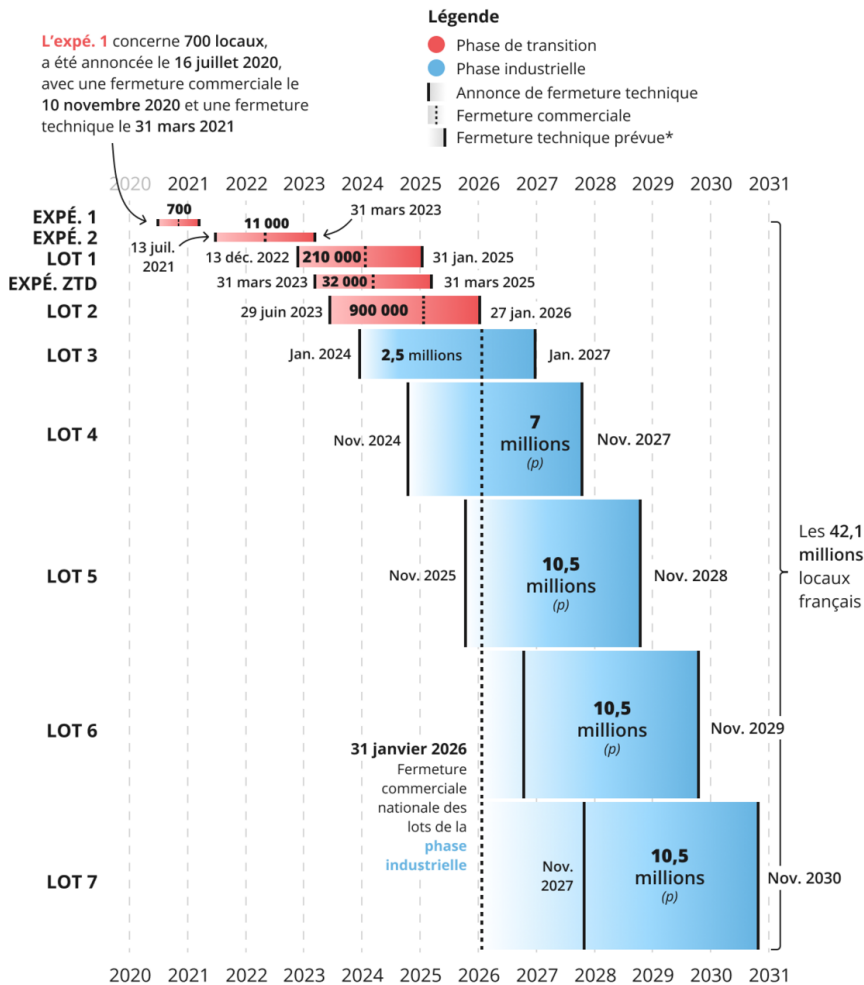
- Charente-Maritime (17) : plaque Sud, 238 communes
- Haute-Garonne (31) : plaque Sud-Est, 189 communes
- Haute-Loire (43) : Plaque Est, 157 communes
- Morbihan (56) : plaque Est, 151 communes
- Nord (59) : plaque Sud, 311 communes
- Vendée (85) : plaque Ouest, 125 communes

Courant 2024 le calendrier annonce 7 lots de fermeture avec une montée en charge progressive

		Phase de partage	Fermeture commerciale	Fermeture technique	Estimation volume de locaux par lot
Phase de transition	Lot 1	T3 2022	31/01/2024	31/01/2025	210 000
	Lot 2	T1 2023	27/01/2025	27/01/2026	940 000
Phase de fermeture	Lot 3	T3 2023	31/01/2026	31/01/2027	2,3 M
	Lot 4	T2 2024	31/01/2026	11/2027	7 M
	Lot 5	T2 2025		11/2028	10,5 M
	Lot 6	T2 2026		11/2029	10,5 M
	Lot 7	T2 2027		11/2030	10,5 M

Fermeture commerciale : l'ensemble des lignes cuivre devraient être fermées commercialement en janvier 2026.

Le calendrier de fermeture technique du réseau cuivre



* Fermeture du réseau cuivre présentée par lots et conditionnée au respect des critères fixés par l'Arcep. En cas de non-respect des critères, la fermeture d'un lot annoncée pourrait être reportée.
(p) : nombre prévisionnel.

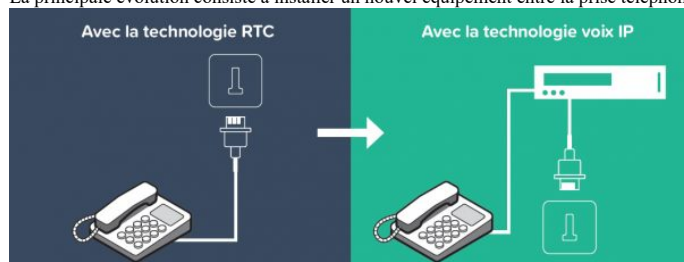
2025 LOT 1 la fermeture technique démarre quant à elle le 31 janvier 2025.

Le 31 janvier 2025, Orange fermera définitivement le réseau composé de cuivre dans 162 communes françaises dans une quinzaine de département. Elles se trouvent dans le Nord (62 communes), les Ardennes (19), l'Aisne (17), le Vaucluse (11) ou encore la Corrèze (10). Dans d'autres départements, seule une poignée de localités sont concernées. Une seule dans les Côtes-d'Armor, le Finistère ou la Mayenne, deux en Vendée, trois en Haute-Garonne. En Charente-Maritime, dans la région Nouvelle-Aquitaine, ils ne sont que quatre villages : Chermignac, Écurat, Pessines et Saint-Sulpice-de-Royan. Leurs habitants qui y utilisent encore une ligne téléphonique « classique » devront d'ici là basculer sur la fibre.

Orange a sélectionné ces premières communes en tenant compte du taux de déploiement de la fibre et du nombre de foyers encore raccordés au réseau cuivre. L'opérateur historique entend ensuite « déposer » ce réseau et procède à des appels d'offres pour organiser cette opération d'envergure. Tous les équipements dépourvus d'utilité – câbles, poteaux et équipements divers – disparaîtront à terme du paysage. En revanche, ceux qui supportent aussi la fibre seront conservés. Selon des chiffres évoqués par Orange, la maintenance du réseau cuivre reviendrait en France à près de 500 millions d'euros par an. « L'entretien du réseau cuivre coûte très cher. Le conserver n'a plus aucun sens et la fibre consomme quatre fois moins d'électricité que le cuivre ». Aucun montant n'est annoncé pour le démantèlement du réseau. La vente du cuivre couvrira seulement une partie de l'opération mais non sa totalité, se contente-t-on de préciser chez l'opérateur.

Des abonnements sans Internet existent.

La principale évolution consiste à installer un nouvel équipement entre la prise téléphonique et le téléphone pour appeler avec la technologie IP.



Le boîtier est totalement paramétré et le client n'a rien à faire, si ce n'est mettre cette box entre la prise téléphone et le téléphone fixe..

Généralisation de la fibre, fin du réseau cuivre : le gouvernement veut rassurer les Français

Les Français les plus technophiles et habitant dans les grandes villes sont déjà, pour la plupart, passés à la fibre. Mais beaucoup craignent cette révolution technologique. Certains ne voient pas le bénéfice d'abandonner l'ADSL, ou sont réticents au changement. D'autres, encore, redoutent de voir leur connexion coupée sur le réseau cuivre - dans la mesure où Orange commence à éteindre cette infrastructure -, ou de ne pas être éligibles à la fibre. Ces inquiétudes, parfois très vives au regard de l'importance d'Internet au quotidien, remontent aux maires. Ceux-ci peinent parfois à apporter des réponses. C'est précisément pour cela que le gouvernement vient de lancer la plateforme trshautdebit.gouv.fr.

Hébergé sur le site du ministère de l'Economie et des Finances, ce site entend répondre à toutes les questions des particuliers, des entreprises, et des élus locaux, comme l'a

annoncé Thomas Courbe, le chef de file de la Direction générale des entreprises (DGE), ce jeudi 9 novembre sur X (ex-Twitter). Un onglet concerne d'abord les particuliers. Ceux-ci sont notamment invités à « anticiper au plus tôt » la fermeture du réseau cuivre lorsque leur commune sera concernée.

« Si votre choix se porte sur la fibre, [il faudra] réaliser les travaux nécessaires au raccordement au sein de votre logement pour permettre son arrivée », rappelle la plateforme.

Un nouveau site internet pour vous accompagner vers la transition au Très Haut Débit <https://t.co/ezILtJi2Oz>

Cette plateforme semble démontrer, dans tous les cas, la détermination du gouvernement à respecter la promesse présidentielle de la « fibre pour tous », d'ici deux ans. I colloque à Paris, mardi dernier, Jean-Noël Barrot l'a répété : cet objectif figure « tout en haut de [sa] fiche de poste ». C'est notamment pour le concrétiser que l'Etat a co semaine dernière, un deal avec Orange...

Ma prise de téléphone murale en T va disparaître ? **NON**. Dans les logements où cette **prise T** existe, un filtre fourni avec la Box permet de la connecter au réseau. Dans les immeubles récents, il n'y a plus de prises en T mais directement des prises Ethernet (RJ45) .

Si, malgré les sollicitations de votre opérateur, vous refusez de migrer vers une offre de voix sur IP, alors votre contrat sera résilié et votre accès RTC sera coupé lors de la fermeture technique : ainsi, vous n'aurez plus accès à votre service de téléphonie fixe sur RTC.

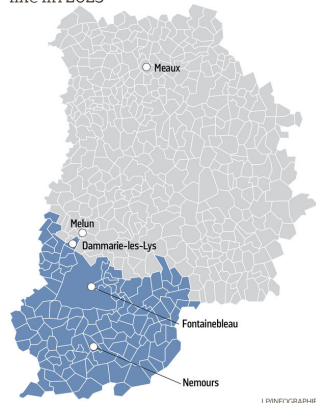
Dans ce cas précis, vous pourriez, néanmoins, bénéficier à nouveau de la téléphonie fixe en contractualisant avec un opérateur de votre choix qui vous proposera alors une offre de voix sur IP. Attention, dans ce cas de figure, il pourrait être particulièrement compliqué de réussir à conserver votre numéro de téléphone et vous pourriez avoir à payer des frais de mise en service pour votre nouvelle offre de téléphonie fixe.

En ce qui concerne le grand public, les opérateurs le souhaitant proposeront des offres similaires à l'offre téléphonique fixe RTC basique. Vous pouvez garder votre téléphone fixe. Une box devra simplement être installée entre le combiné téléphonique et la prise téléphonique murale. Il sera toujours possible de demander la portabilité de votre numéro de téléphone, afin de le conserver.

Pour les entreprises, la problématique n'est pas à prendre à la légère. 58% des entreprises utilisent aujourd'hui encore un standard téléphonique branché en RTC (chiffre de 2019), essentiellement des petites et moyennes entreprises. Ce sont donc des centaines de milliers de TPE/PME et des millions de lignes qui vont devoir migrer. Et on ne parle pas que du téléphone: les alarmes dont celles installées dans les ascenseurs (au moins 500.000 sont concernés), les équipements de télésurveillance ou certains terminaux de paiement sont également concernés. Sans oublier le préhistorique fax.

Les entreprises qui ne l'ont pas encore faite doivent donc entamer la migration de leurs infrastructures. Elle doit débiter par un audit technique du parc téléphonique existant, et des tests pour interconnecter l'ancien et le nouveau système.

Les communes qui n'auront plus accès au vieux réseau de téléphonie fixe fin 2023



Ce sont **112 communes** du sud du département de la **Seine et Marne** dont Dammarie, **Fontainebleau**, Montereau, Nemours, Souppes-sur-Loing, etc. qui connaîtront ce changement de technologie. Suivre l'historique du téléphone à [Fontainebleau sur cette page](#).

Est-ce la fin du téléphone fixe ?

Pas exactement. Orange, **cessera de commercialiser** en métropole ses offres liées au réseau téléphonique commuté (RTC). A l'avenir, il sera toujours possible de disposer d'un téléphone fixe. Celui-ci devra seulement être raccordé à un boîtier Internet.

Parmi ces 112 communes figurent des villages situés dans des zones blanches, pas ou peu desservies par l'Internet haut débit. Le déploiement de la technologie IP n'en sera pas ralenti pour autant, rassure-t-on chez Orange. « Ces zones sont quand même couvertes par la technologie ADSL, donc cela ne pose pas de problème ».

Comment s'effectuera la bascule pour les particuliers ?

1 - Lorsque Orange décidera de mettre fin au RCT, les habitants concernés devront brancher à leur prise en T un boîtier fourni gratuitement par l'opérateur. « Sauf pour les très vieux modèles, il n'y aura pas besoin de changer de combiné ».

2 - Orange enverra un courrier à tous les maires et présidents d'intercommunalités pour leur détailler la démarche. En vue de la date fatidique, l'opérateur devrait aussi prendre part à des réunions publiques d'information.

Seuls des modèles très anciens de téléphone (typiquement à cadran) que l'on ne voit plus guère ne sont pas compatibles.

Lot 2 : 835 communes coupées le 27 janvier 2026

835 communes verront la fermeture technique du réseau cuivre le 27 janvier 2026.

Toutes les régions françaises sont concernées, avec des disparités importantes. Plus de la moitié des communes sont regroupées dans les régions Grand Est, Nouvelle Aquitaine et Hauts-de-France, alors que la Bretagne, la Normandie ou encore la région PACA ne sont que très peu concernées pour le moment.

Grand Est : 232 communes

Nouvelle-Aquitaine : 134 communes

Hauts-de-France : 101 communes

Bourgogne-Franche-Comté : 89 communes

Auvergne-Rhône-Alpes : 76 communes

Occitanie : 62 communes

Île-de-France : 56 communes

Pays de la Loire : 31 communes

Centre-Val de Loire : 18 communes

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 12 communes

Bretagne : 9 communes

Corse : 6 communes

Normandie : 4 communes

La Réunion : 3 communes

Guadeloupe : 1 commune

Lot 3 : 2151 communes en fermeture commerciale dès le 31 janvier 2027

2 151 nouvelles communes seront concernées par la fermeture définitive du réseau cuivre le 31 janvier 2027. Mais la fermeture commerciale interviendra dès le 31 janvier 2026, soit quatre jours après la coupure technique du lot 2. Voici le nombre de communes concernées par région :

Nouvelle-Aquitaine : 438 communes

Occitanie : 386 communes

Grand Est : 307 communes

Bourgogne-Franche-Comté : 210 communes

Hauts-de-France : 156 communes

Pays de la Loire : 153 communes

Île-de-France : 148 communes

Auvergne-Rhône-Alpes : 127 communes

Centre-Val de Loire : 77 communes

Normandie : 64 communes

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 43 communes

Corse : 24 communes

Bretagne : 7 communes

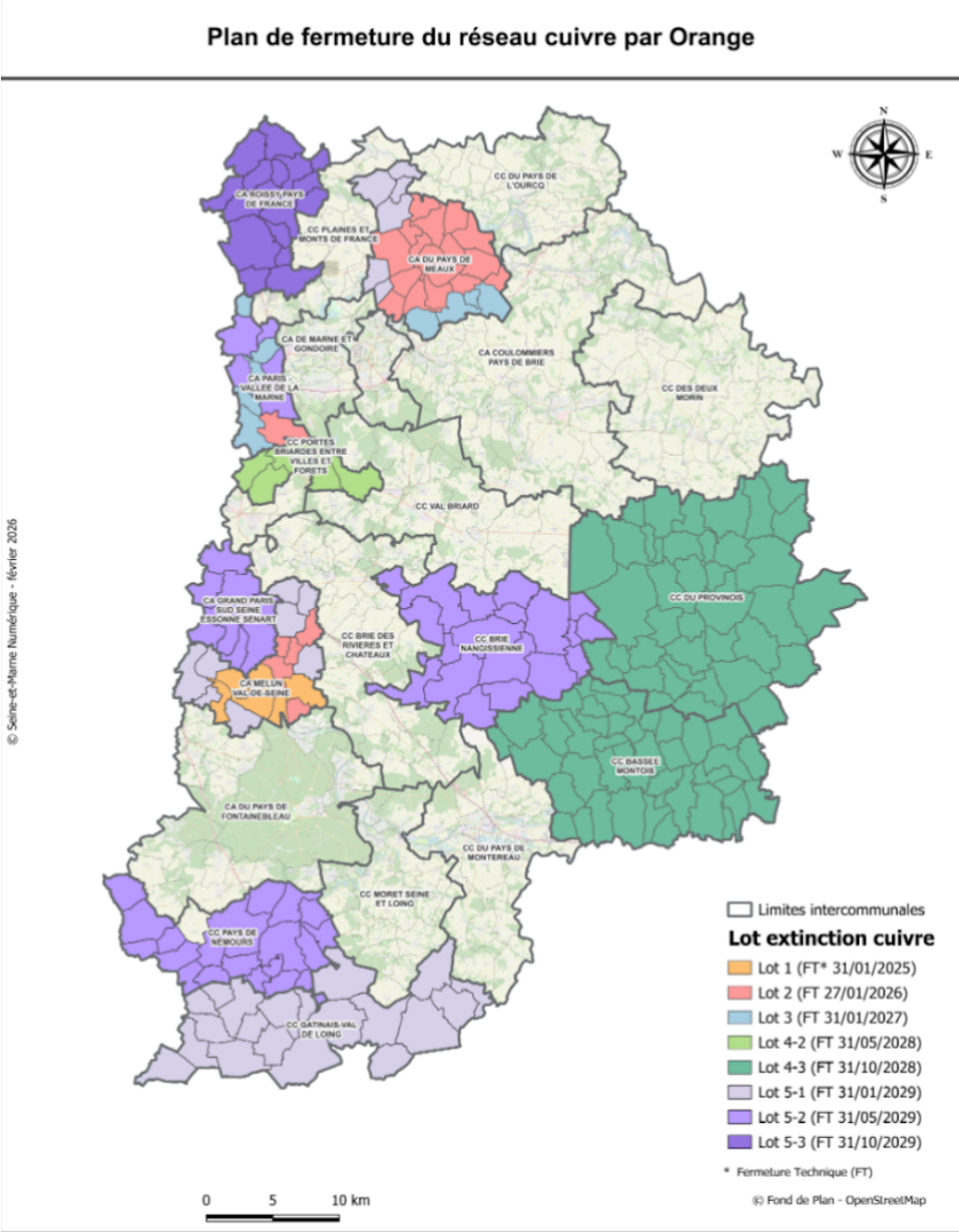
La Réunion : 6 communes

Martinique : 1 commune
Guadeloupe : 1 commune
Guyane : 1 commune

Fermeture du cuivre en Seine et Marne :
Seine-et-Marne (77) : plaque Sud, 112 communes

Lot n°1 : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-les-Lys, Le Mée-sur-Seine, La Rochette, Vaux-le-Pénil
Lot n°2 : Barcy, Chambry, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Livry-sur-Seine, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Melun, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Chauconin-Neufmontiers, Penchard, Poincy, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Trilport, Varredes, Villenoy, Voisenon
Lot n°3 : Boutigny, Courtry, Emerainville, Noisiel, Pontault-Combault, Quincy-Voisins, Roissy-en-Brie, Saint-Fiacre, Vaires-sur-Marne, Villemareuil
Lot n°4 – *Janvier, mai puis octobre 2028*
Augers-en-Brie, Baby, Balloy, Bannost-Villegagnon, Bazoches-lès-Bray, Beauchery-Saint-Martin, Beton-Bazoches, Bezalles, Boisdon, Bray-sur-Seine, Cerneux, Cessoy-en-Montois, Chalaute-la-Grande, Chalaute-la-Petite, Chalmaison, Champcenest, Châtenay-sur-Seine, Chenoise-Cucharmoy, Courchamp, Courtacon, Coutençon, Donnemarie-Dontilly, Égligny, Everly, Férolles-Attilly, Fontaine-Fourches, Frétoy-le-Moutier, Gouaix, Gravon, Gretz-Armainvilliers, Grisy-sur-Seine, Gurcy-le-Châtel, Hermé, Jaulnes, Jouy-le-Châtel, Jutigny, La Chapelle-Saint-Sulpice, La Tombe, Léchelle, Les Marêts, Les Ormes-sur-Voulzie, Lésigny, Lizines, Longueville, Louan-Villegruis-Fontaine, Luisetaines, Maison-Rouge-en-Brie, Meigneux, Melz-sur-Seine, Mons-en-Montois, Montceaux-lès-Provins, Montigny-le-Guesdier, Montigny-Lencoup, Mortery, Mousseaux-lès-Bray, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Ozoir-la-Ferrière, Paroy, Passy-sur-Seine, Poigny, Provins, Rouilly, Rupéroux, Saint-Brice, Sainte-Colombe, Saint-Hilliers, Saint-Loup-de-Naud, Saint-Martin-du-Boschet, Saint-Sauveur-lès-Bray, Sancy-lès-Provins, Savins, Sigy, Sognolles-en-Montois, Soisy-Bouy, Sourdun, Thénisy, Tournan-en-Brie, Villenaux-la-Petite, Villeneuve-les-Bordes, Villiers-Saint-Georges, Villiers-sur-Seine, Villuis, Vimpelles, Voulton, Vulaines-lès-Provins
Lot n°5 – *Janvier, mai puis octobre 2029*
CA du Pays de Meaux = 6 communes / CA Grand Paris Sud = 8 communes / CA Melun Val de Seine = 8 communes / CA Paris Vallée de la Marne = 6 communes / CA Roissy Pays de France = 17 communes / CC Brie Nangisienne = 20 communes / CC Gâtinais Val de Loire = 20 communes / CC Pays de Nemours = 21 communes

La carte ci-dessous représente l'échéancier des fermetures techniques du réseau cuivre d'Orange en Seine et Marne.



Date de fermeture définitive du réseau cuivre en Seine et Marne
Lot 1
77350 Boissettes 31/01/2025
77350 Boissise-la-Bertrand 31/01/2025
77310 Boissise-le-Roi 31/01/2025
77190 Dammarie-les-Lys 31/01/2025

77350 Le Mée-sur-Seine 31/01/2025

77000 La Rochette 31/01/2025

77000 Vaux-le-Pénil 31/01/2025

Lot 2

77910 Barcy 27/01/2026

77910 Chambry 27/01/2026

77124 Crégy-lès-Meaux 27/01/2026

77470 Fulbaines 27/01/2026

77910 Germigny-l'Évêque 27/01/2026

77450 Isles-lès-Villenoy 27/01/2026

77000 Livry-sur-Seine 27/01/2026

77100 Mareuil-lès-Meaux 31/01/2027

77100 Meaux 27/01/2026

77000 Melun 27/01/2026

77470 Montceaux-lès-Meaux 27/01/2026

77100 Nanteuil-lès-Meaux 27/01/2026

77124 Chauconin-Neufmontiers 27/01/2026

77124 Penchard 27/01/2026

77470 Poincy 27/01/2026

77950 Rubelles 27/01/2026

77950 Saint-Germain-Laxis 27/01/2026

77470 Trilport 27/01/2026

77910 Varreddes 27/01/2026

77124 Villenoy 27/01/2026

77950 Voisenon 27/01/2026

Lot 3

77470 Boutigny 31/01/2027

77181 Courtry 31/01/2027

77184 Émerainville 31/01/2027

77186 Noisiel 31/01/2027

77340 Pontault-Combault 31/01/2027

77860 Quincy-Voisins 31/01/2027

77680 Roissy-en-Brie 31/01/2027

77470 Saint-Fiacre 31/01/2027

77360 Vaires-sur-Marne 31/01/2027

77470 Villemareuil 31/01/2028

Lot 4_2

77150 Férolles-Attilly 31/05/2028

77220 Gretz-Armainvilliers 31/05/2028

77150 Lésigny 31/05/2028

77330 Ozoir-la-Ferrière 31/05/2028

77220 Tourman-en-Brie 31/05/2028

Lot 4_3

77560 Augers-en-Brie 31/10/2028

77480 Baby 31/10/2028

77118 Balloy 31/10/2028

77970 Bannost-Villegagnon 31/10/2028

77118 Bazoches-lès-Bray 31/10/2028

77560 Beauchery-Saint-Martin 31/10/2028

77320 Beton-Bazoches 31/10/2028

77970 Bezalles 31/10/2028

77970 Boisdon 31/10/2028

77480 Bray-sur-Seine 31/10/2028

77320 Cerneux 31/10/2028

77520 Cessoy-en-Montois 31/10/2028

77171 Chalaute-la-Grande 31/10/2028

77160 Chalaute-la-Petite 31/10/2028

77650 Chalmaison 31/10/2028

77560 Champcenest 31/10/2028

77160 La Chapelle-Saint-Sulpice 31/10/2028

77126 Châtenay-sur-Seine 31/10/2028

77160 Chenoise-Cucharmoy 31/10/2028

77560 Courchamp 31/10/2028

77560 Courtacon 31/10/2028

77154 Coutençon 31/10/2028

77520 Donnemarie-Dontilly 31/10/2028

77126 Égligny 31/10/2028

77157 Everly 31/10/2028

77480 Fontaine-Fourches 31/10/2028

77320 Frétoy 31/10/2028

77114 Gouaix 31/10/2028

77118 Gravon 31/10/2028

77480 Grisy-sur-Seine 31/10/2028

77520 Gurcy-le-Châtel 31/10/2028

77114 Hermé 31/10/2028

77480 Jaulnes 31/10/2028

77970 Jouy-le-Châtel 31/10/2028

77650 Jutigny 31/10/2028

77171 Léchelle 31/10/2028

77650 Lizines 31/10/2028

77650 Longueville 31/10/2028

77560 Louan-Villegnuis-Fontaine 31/10/2028

77520 Luisetaines 31/10/2028

77370 Maison-Rouge 31/10/2028

77560 Les Marêts 31/10/2028

77520 Meigneux 31/10/2028

77171 Melz-sur-Seine 31/10/2028

77520 Mons-en-Montois 31/10/2028
77151 Montceaux-lès-Provins 31/10/2028
77480 Montigny-le-Guesdier 31/10/2028
77520 Montigny-Lencoup 31/10/2028
77160 Mortery 31/10/2028
77480 Mousseaux-lès-Bray 31/10/2028
77480 Mouy-sur-Seine 31/10/2028
77114 Noyen-sur-Seine 31/10/2028
77134 Les Ormes-sur-Voulzie 31/10/2028
77520 Paroy 31/10/2028
77480 Passy-sur-Seine 31/10/2028
77160 Poigny 31/10/2028
77160 Provins 31/10/2028
77160 Rouilly 31/10/2028
77560 Rupéreau 31/10/2028
77160 Saint-Brice 31/10/2028
77650 Sainte-Colombe 31/10/2028
77160 Saint-Hilliers 31/10/2028
77650 Saint-Loup-de-Naud 31/10/2028
77320 Saint-Martin-du-Boschet 31/10/2028
77480 Saint-Sauveur-lès-Bray 31/10/2028
77320 Sancy-lès-Provins 31/10/2028
77650 Savins 31/10/2028
77520 Sigy 31/10/2028
77520 Sognolles-en-Montois 31/10/2028
77650 Soisy-Bouy 31/10/2028
77171 Sourdun 31/10/2028
77520 Thénisy 31/10/2028
77130 La Tombe 31/10/2028
77480 Villenauxe-la-Petite 31/10/2028
77154 Villeneuve-les-Bordes 31/10/2028
77560 Villiers-Saint-Georges 31/10/2028
77114 Villiers-sur-Seine 31/10/2028
77480 Villuis 31/10/2028
77520 Vimpelles 31/10/2028
77560 Voulton 31/10/2028
77160 Vulaines-lès-Provins 31/10/2028

Lot 5_1

77890 Arville 31/01/2029
77570 Aufferville 31/01/2029
77890 Beaumont-du-Gâtinais 31/01/2029
77570 Bougigny 31/01/2029
77620 Bransles 31/01/2029
77460 Chaintreaux 31/01/2029
77570 Château-Landon 31/01/2029
77570 Chenou 31/01/2029
77620 Égreville 31/01/2029
77165 Forfry 31/01/2029
77165 Gesvres-le-Chapitre 31/01/2029
77890 Gironville 31/01/2029
77890 Ichy 31/01/2029
77550 Limoges-Fourches 31/01/2029
77550 Lissy 31/01/2029
77710 Lorrez-le-Bocage-Préaux 31/01/2029
77570 La Madeleine-sur-Loing 31/01/2029
77950 Maincy 31/01/2029
77570 Maisonnelles-en-Gâtinais 31/01/2029
77570 Mondreville 31/01/2029
77950 Montereau-sur-le-Jard 31/01/2029
77122 Monthyon 31/01/2029
77890 Obsonville 31/01/2029
77167 Poligny 31/01/2029
77310 Pringy 31/01/2029
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry 31/01/2029
77165 Saint-Soupplets 31/01/2029
77240 Seine-Port 31/01/2029
77460 Souppes-sur-Loing 31/01/2029
77450 Trilbardou 31/01/2029
77710 Vaux-sur-Lunain 31/01/2029
77450 Vignely 31/01/2029
77710 Villebéon 31/01/2029
77190 Villiers-en-Bière 31/01/2029

Lot 5_2

77760 Amponville 31/05/2029
77720 Aubepierre-Ozouer-le-Repos 31/05/2029
77167 Bagneaux-sur-Loing 31/05/2029
77760 Boulancourt 31/05/2029
77720 Bréau 31/05/2029
77177 Brou-sur-Chantereine 31/05/2029
77760 Burcy 31/05/2029
77760 Buthiers 31/05/2029
77240 Cesson 31/05/2029
77420 Champs-sur-Marne 31/05/2029
77720 La Chapelle-Gauthier 31/05/2029
77370 La Chapelle-Rablais 31/05/2029
77370 Châteaubleau 31/05/2029
77167 Châtenoy 31/05/2029

77500 Chelles 31/05/2029
 77760 Chevrainvilliers 31/05/2029
 77370 Clos-Fontaine 31/05/2029
 77380 Combs-la-Ville 31/05/2029
 77183 Croissy-Beaubourg 31/05/2029
 77370 La Croix-en-Brie 31/05/2029
 77140 Darvault 31/05/2029
 77167 Faÿ-lès-Nemours 31/05/2029
 77370 Fontains 31/05/2029
 77370 Fontenailles 31/05/2029
 77760 Fromont 31/05/2029
 77890 Garentreville 31/05/2029
 77370 Gastins 31/05/2029
 77720 Grandpuits-Bailly-Carrois 31/05/2029
 77880 Grez-sur-Loing 31/05/2029
 77760 Guercheville 31/05/2029
 77760 Larchant 31/05/2029
 77127 Lieusaint 31/05/2029
 77185 Lognes 31/05/2029
 77550 Moissy-Cramayel 31/05/2029
 77140 Moncourt-Fromonville 31/05/2029
 77720 Mormant 31/05/2029
 77176 Nandy 31/05/2029
 77370 Nangis 31/05/2029
 77760 Nanteau-sur-Essonne 31/05/2029
 77140 Nemours 31/05/2029
 77167 Ormesson 31/05/2029
 77720 Quiers 31/05/2029
 77370 Rampillon 31/05/2029
 77550 Réau 31/05/2029
 77760 Rumont 31/05/2029
 77370 Saint-Just-en-Brie 31/05/2029
 77720 Saint-Ouen-en-Brie 31/05/2029
 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours 31/05/2029
 77176 Savigny-le-Temple 31/05/2029
 77200 Torcy 31/05/2029
 77370 Vanvillé 31/05/2029
 77390 Verneuil-l'Étang 31/05/2029
 77240 Vert-Saint-Denis 31/05/2029
 77370 Vieux-Champagne 31/05/2029
 77760 Villiers-sous-Grez 31/05/2029

Lot 5_3

77410 Claye-Souilly 31/10/2029
 77290 Compans 31/10/2029
 77230 Dammartin-en-Goële 31/10/2029
 77410 Gressy 31/10/2029
 77230 Juilly 31/10/2029
 77230 Longperrier 31/10/2029
 77990 Mauregard 31/10/2029
 77990 Le Mesnil-Amelot 31/10/2029
 77290 Mitry-Mory 31/10/2029
 77230 Moussy-le-Neuf 31/10/2029
 77230 Moussy-le-Vieux 31/10/2029
 77280 Othis 31/10/2029
 77230 Rouvres 31/10/2029
 77230 Saint-Mard 31/10/2029
 77230 Thieux 31/10/2029
 77230 Villeneuve-sous-Dammartin 31/10/2029
 77270 Villeparisis 31/10/2029

Combien est-ce que cela coûte ?

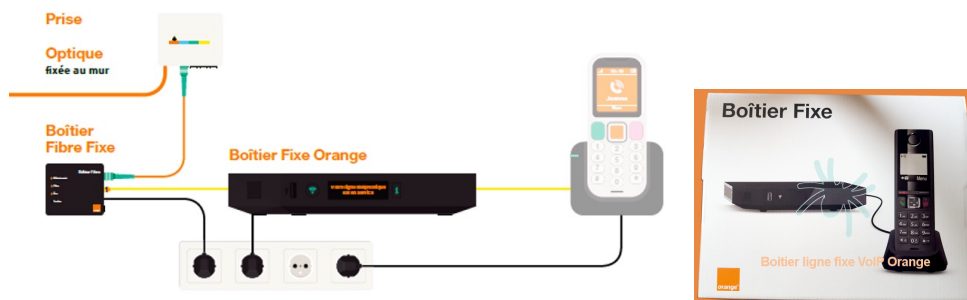
Si vous souhaitez avoir seulement accès à une offre de téléphonie fixe pour votre foyer, il vous faudra souscrire à une offre de téléphonie sur IP seule (sans abonnement Internet). Ces offres seront commercialisées à des tarifs similaires à ceux de la téléphonie via le RTC, l'opération devrait être neutre financièrement pour les utilisateurs optant pour de telles offres.

Pour les entreprises ou administrations, les dispositions du code des communications électroniques et des postes garantissant un accès au service téléphonique à un tarif abordable restent cependant en vigueur. Le service universel téléphonique (raccordement et fourniture d'un service de téléphonie fixe) permet de faire bénéficier à tous, des services de téléphonie fixe à un prix modéré sur l'ensemble du territoire.

Pour migrer une ligne téléphonique fixe Orange, il n'y aura pas lieu de changer de téléphone, ni obligation de s'abonner à internet.

Il y a deux types de solutions avec Orange pour migrer une ligne fixe mais pas encore la fibre.

Ligne fixe Orange avec installation de la fibre et d'une prise fibre dans le logement.

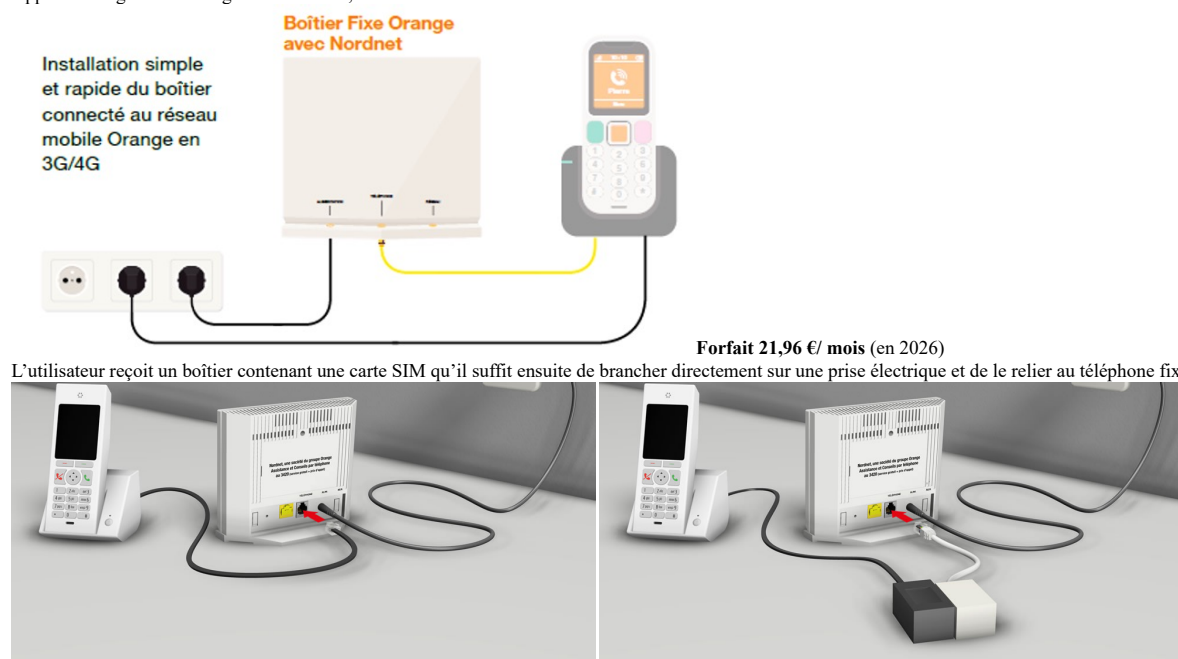


Concrètement, avec cette solution, seule la technologie change. Le téléphone fixe continue de fonctionner avec le même numéro, grâce à une connexion en fibre optique.

Comment ça va se passer ? Un technicien Orange vient poser une prise optique au mur pour être connecté au réseau fibre. Les équipements : Boîtier Fibre Fixe et Boîtier Fixe Orange sont à installer entre la prise fibre et le téléphone fixe en suivant le guide d'installation.
Pour les autres, le téléphone sera relié à un boîtier fixe installé gratuitement et directement chez le client, par l'opérateur de son choix.

La Ligne fixe Orange avec Nordnet ne nécessitant pas d'installation fibre

Pour toutes celles et ceux qui auraient quelques réticences et ne souhaiteraient pas installer la fibre, Orange propose une [solution avec Nordnet](#), société du Groupe Orange. Appelée la Ligne fixe Orange avec Nordnet, elle est très facile à installer.



Le branchement de ce téléphone s'effectue à l'arrière du Boîtier Fixe : selon votre cas, soit directement, soit via un adaptateur téléphonique "fiche en forme de T" (cet adaptateur est fourni en standard avec le Boîtier Fixe)

Cette solution permet de continuer de pouvoir téléphoner tout en conservant son numéro de téléphone fixe, en profitant de la qualité du réseau mobile d'Orange.

L'abonnement ligne fixe Orange VOIP coûte le même prix que son prédécesseur RTC, il n'y aura pas lieu de changer de téléphone, ni obligation de s'abonner à internet.

2026 Pour Free, SFR, Bouygues Telecom et les opérateurs alternatifs, ils n'ont pas d'offres de ligne fixe seule. Leurs services téléphoniques obligent à souscrire à une box internet (fibre ou ADSL).

Que se passe-t-il dans le reste du monde : Certains pays ont déjà fait la bascule comme la Suisse (2019), la Croatie, la Macédoine, Monaco (2024) ...

La mise hors service du réseau téléphonique commuté (RTC) aux États-Unis et en Europe continue de se rapprocher.

La migration des communications vocales des entreprises vers le protocole IP n'en est que plus urgente (car les centraux téléphoniques seront bientôt tous inopérants). Pour rappel, la désactivation de ce service concerne aussi bien les États-Unis que les pays européens dans leur ensemble. Il est important que les entreprises prennent les devants et abandonnent l'analogique au profit du numérique le plus tôt possible.

2030 Il restera les dernières communes à traiter.

Vu dans la presse de seine et marne :

Annoncé le 13 novembre 2018 Dans le Parisien de Seine-et-Marne, par Alexandre Arlot.

Seine-et-Marne : le bon vieux téléphone fixe vit ses dernières années.

En octobre 2023, plus d'une centaine de communes du sud du département n'auront plus accès au réseau classique. Leurs habitants devront s'équiper d'un combiné raccordé à un boîtier Internet. ... [lire la suite dans le Parisien](#) ou ci dessous.



Illustration **A partir du 26 octobre 2023**, 112 communes du sud de la Seine-et-Marne seront concernées par l'extinction du réseau téléphonique commuté (RTC), la technologie déployée en France dans les années 1970. (LP/Sébastien Roselé)

Vu le 13 novembre 2018 à 17h56, modifié le 13 novembre 2018 à 20h28 (Par Alexandre Arlot)

Le moteur Diesel n'est pas la seule technologie à être vouée à la disparition. Cette fois, le bon vieux téléphone fixe vit ses dernières années...

La Seine-et-Marne sera l'un des premiers départements à connaître ce bouleversement des télécommunications, à partir d'octobre 2023. Une situation qui suscite plusieurs interrogations.

Quelles communes seront concernées par cette mesure ?

Le 26 octobre dernier, Orange a annoncé l'extinction du RTC dans sept premières zones du pays, sélectionnées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes. Cette superficie représente 3 % de l'ensemble des « vieilles » lignes.

En Ile-de-France, outre une expérimentation en 2021 dans la commune d'Osny (Val-d'Oise), seule la Seine-et-Marne est concernée par la mesure.

A partir du 26 octobre 2023, ce sont ainsi 112 communes du sud du département (dont Dammarie, Fontainebleau, Montereau, Nemours, Souppes-sur-Loing, etc.) qui connaîtront ce changement de technologie *.

Est-ce la fin du téléphone fixe ?

Pas exactement. A partir de ce jeudi, Orange, l'opérateur historique des télécommunications en France, cessera de commercialiser en métropole ses offres liées au réseau téléphonique commuté (RTC).

Déployée dans les années 1970, cette technologie équipe les lignes téléphoniques traditionnelles, celles reliant le combiné à une prise en T.

A l'avenir, il sera toujours possible de disposer d'un téléphone fixe. Celui-ci devra seulement être raccordé à un boîtier Internet

Cette technologie, dite IP, représente aujourd'hui onze millions de lignes, contre neuf millions pour le RTC. « Sur ces neuf millions, on constate une baisse de 10 % par an », indique Laurence Thouveny, la directrice d'Orange pour l'Ile-de-France.

La transition annoncée ne ferait donc qu'accompagner un changement de société déjà bien lancé.

La nouvelle technologie est-elle viable dans les zones blanches ?

Parmi ces 112 communes figurent des villages situés dans des zones blanches, pas ou peu desservies par l'Internet haut débit. Le déploiement de la technologie IP n'en sera pas ralenti pour autant, rassure-t-on chez Orange

« Ces zones sont quand même couvertes par la technologie ADSL, donc cela ne pose pas de problème », indique Laurence Thouveny.

Comment s'effectuera la bascule ?

Lorsque Orange décidera de mettre fin au RCT, les habitants concernés devront brancher à leur prise en T un boîtier fourni gratuitement par l'opérateur.

« Sauf pour les très vieux modèles, il n'y aura pas besoin de changer de combiné », annonce Laurence Thouveny.

En fin de semaine, Orange enverra un courrier à tous les maires et présidents d'intercommunalités des sept zones test pour leur détailler la démarche. En vue de la date fatidique, l'opérateur devrait aussi prendre part à des réunions publiques d'information.

* Liste complète des communes concernées sur le site d'orange.

Communiqué pas tout à fait exact car Orange précise que cette vague de 112 communes du sud de la Seine-et-Marne sera au plus tôt FIN 2023

Le quotidien d'information des élus locaux Édition du mercredi 19 juillet 2023

Fermeture du réseau cuivre : 829 communes passeront exclusivement à la fibre à l'horizon 2026

La liste des communes concernées par la **deuxième vague** de décommissionnement du réseau cuivre (lot 2) a été récemment dévoilée.

Ainsi, **829 autres communes** s'apprêtent à abandonner totalement le cuivre pour passer à la fibre **avant 2026**.

Par Lucile Bonnin

Depuis le lancement d'une première expérimentation dans 162 communes en 2021 (lot 1), il est clair que le deuxième chapitre du Plan Très Haut Débit est désormais officiellement ouvert. Orange, propriétaire du réseau cuivre, a en effet annoncé la fermeture du réseau cuivre en vue d'une extinction totale d'ici 2030. La migration du cuivre vers la fibre apparaît comme un des grands défis de ces prochaines années.

Selon l'Observatoire annuel du Très haut débit (THD) d'InfraNum (lire Maire info du 22 mai 2023), « il s'agit en effet d'éteindre d'ici fin 2030 un réseau desservant 41,8 millions de locaux. À ce jour, 11 600 lignes cuivre ont été fermées dans le cadre d'expérimentations.

D'ici 2025, plus d'1 million de lignes cuivre seront concernées, puis le rythme s'accélérera pour atteindre un pic de 10,5 millions de lignes à partir de 2028 ».

Dans la continuité de cette ambition affichée, la **liste du deuxième groupe de communes** concernées par la fermeture de ce réseau a été récemment dévoilée. **Au total, 829 communes** – en plus des 162 du lot 1 – vont voir leurs réseaux cuivre disparaître à l'échéance 2026.

On sait déjà que le « lot 3 » va concerner 2 302 communes pour 2,7 millions de fermetures de locaux.

Communes fibrées

Concernant le choix des communes qui constituent ce « lot 2 », l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (Avicca) « note une réelle amélioration des propositions d'Orange s'agissant de la complétude » avec une meilleure prise en compte de ce critère « durant la phase de négociation prévue par Orange » notamment avec les élus.

Ainsi, l'Avicca pointe que « plus de la moitié de la liste (570) rassemble des communes raccordables à 99 et 100 % ».

Les réseaux en fibre optique (FtH) deviennent progressivement la nouvelle infrastructure de référence en France.

C'est pourquoi l'amélioration de la qualité d'exploitation de ces réseaux est une priorité, comme le rappelle l'Arcep début juillet à l'occasion d'un point d'étape sur la fibre.

Ainsi, deux chantiers sont actuellement menés par les opérateurs : le renforcement de la qualité des interventions réalisées et la remise en état des réseaux dits « accidentogènes ».

Une majorité de communes en zone Rip

Parmi les communes sélectionnées pour ce « lot 2 », une majorité sont en zone d'initiative publique. Rien d'étonnant jusqu'ici puisque le déploiement de la fibre dans les zones Rip (d'initiative publique) est celui qui progresse de manière la plus significative.

En revanche, l'Avicca fait remarquer qu'en nombre de locaux, « c'est la proportion inverse, puisque plus des deux tiers des locaux sont situés en zone d'initiative privée ».

Ainsi, au sein d'un même département, on observe des fortes disparités. Par exemple, dans l'Yonne, 25 597 locaux vont être fermés en zone d'initiative privée et 392 à Chailley, en zone Rip. Des chiffres qui sont, évidemment, liés à la taille de la commune.

Au total, **58 départements en métropole et outre-mer sont concernés par cette deuxième phase** du plan de fermeture du cuivre.

Les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Corrèze, de la Loire et de la Moselle et du Bas-Rhin sont ceux qui comptent le plus de communes concernées.

Absence de communication nationale

Si dans son communiqué, l'Avicca « se félicite de cet élan », l'association regrette néanmoins « qu'aucune communication institutionnelle ne vienne accompagner cette accélération du rythme de fermeture ».

Un point de vue largement partagé par l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités. Michel Sauvade, co-président de la commission numérique de l'AMF, a récemment fait un point avec les élus sur le sujet, expliquant que « l'information à destination des maires doit être la plus complète et précise possible » concernant cette fermeture du cuivre qui va arriver petit à petit dans toutes les communes de France.

L'AMF demande à ce sujet à ce qu'une « communication neutre nationale » soit faite « dans l'esprit de ce qui avait été fait pour le passage à la TNT ». Le maire de Marsac-en-Livradois indique que l'AMF est « opposée à ce que les maires deviennent des relais pratiques à travers notamment l'impression de documents ou l'organisation de réunions ».

L'Avicca regrette aussi « l'absence de structure nationale pour porter haut et fort les messages autour de la fermeture du réseau cuivre ».

Problème dans les ERP

Cette absence de communication mène d'ailleurs parfois à des situations locales problématiques.

La disparition du réseau cuivre est à prendre en compte dans le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP). En effet, plusieurs cas ont été rapportés à l'AMF où les commissions de sécurité refusent le recours à la téléphonie mobile dans les ERP. Pourtant, comme l'a rappelé le gouvernement en février dernier, « afin de prendre en compte la disparition du réseau téléphonique commuté (RTC), la note d'information du 27 janvier 2017 a admis pour les établissements la possibilité de recourir à des box, sous réserve de la continuité du service téléphonique en cas de coupure d'électricité. Cette note admet en outre l'usage du téléphone mobile dans les ERP les plus petits ».

Le ministère de l'Intérieur avait alors annoncé en début d'année vouloir « adapter les dispositions relatives à l'alerte des secours dans les établissements recevant du public, notamment pour les salles communales ». « Aujourd'hui un texte est en préparation et a été présenté à l'AMF pour avis, explique Michel Sauvade. Ce dernier « devrait être publié à la rentrée ».



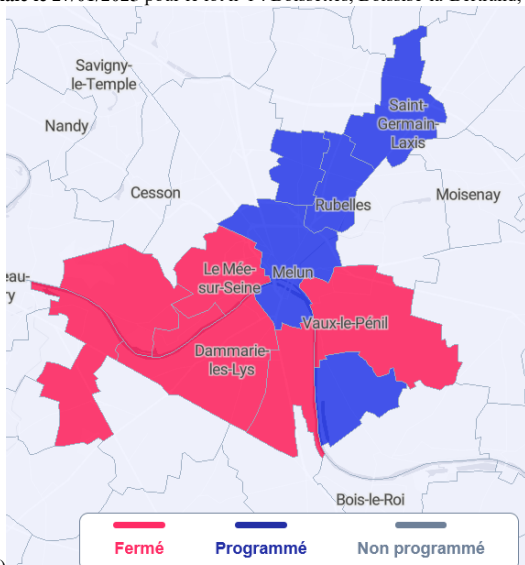
Salle comble pour la fibre optique

C'est dans une Maison des Associations pleine à craquer - plus de 200 personnes - que s'est tenue jeudi 21 février la réunion publique consacrée à l'arrivée de la fibre optique dans notre commune. Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénit, a notamment salué l'engagement de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, représentée par son président Bernard Gasnos, dans ce dossier très attendu par les Pénivauxois. Les techniciens d'Orange, entreprise chargée du déploiement, ont répondu aux nombreuses questions d'une assistance particulièrement attentive. *Reflets* reviendra en avril sur le chantier de la fibre optique et la carte de la première phase (2013) du déploiement sera prochainement publiée sur le site Internet de la Ville. Il vous est également possible de contacter votre fournisseur d'accès pour connaître l'éligibilité de votre logement.

2013

Sud Seine et Marne, dans un premier temps, la fermeture « commerciale » bloquera les nouveaux abonnements aux offres ADSL, puis dans un second temps, la fermeture « technique » définitive du réseau ADSL interviendra une fois que le déploiement de la fibre optique sera achevé.

- **Première phase En Bleu** Communes concernées par la fermeture commerciale le 27/01/2025 pour le lot n°1 : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-



les-Lys, Le Mée-sur-Seine, La Rochette, Vaux-le-Pénit. (plus de demande ADSL) 10/02/2025

Dans la presse du

INTERNET. Fin de l'ADSL dans sept villes : un défi réussi

Depuis le 31 janvier 2025, sept communes de Seine-et-Marne ne sont plus raccordées à l'ADSL, mais uniquement la fibre. Un plan national pour lequel le département a été un précurseur.

MELUN VAL DE SEINE

Depuis le 31 janvier 2025, plusieurs villes de l'agglomération Melun Val de Seine ont officiellement tourné la page du réseau ADSL. Désormais, seuls la fibre et d'autres solutions alternatives comme la 4G ou la 5G assurent la connectivité internet des habitants. Pour célébrer cette avancée, les représentants des opérateurs et des autorités télécoms se sont retrouvés sur le site d'un nœud de raccordement local, afin de faire le bilan de cette transition.

Un site stratégique pour le basculement

Les responsables d'Orange, opérateur d'infrastructure en Île-de-France, ont convié la presse à visiter un nœud de raccordement (NRA), lieu névralgique où convergent jusqu'ici les lignes de cuivre. Ils ont rappelé que ce changement

s'inscrivait dans une politique nationale de migration vers le très haut débit.

Laurent Perrier, directeur des réseaux Île-de-France pour Orange, a tenu à montrer la portée d'un tel lieu : « Nous sommes dans un bâtiment où nous regroupons près de 10 000 connexions. Bien sûr, en fonction des territoires, leur taille ainsi que leurs espacements peuvent varier. Ils oscillent entre 3 000 et 120 000 connexions. »

Il a également précisé que la fibre, plus performante, nécessitait moins de points de raccordement et offrait un débit largement supérieur à l'ADSL. S'est réjoui de l'avancée de cette opération : « On a de la fierté de voir toute cette évolution. C'est une partie de la grande aventure des télécoms qui se jouent dans ces centres. »

Sept communes concernées

Selon l'antenne Île-de-France d'Orange, cette première vague de fermeture touche 162 communes en France. Dix d'entre elles se situent dans la région francilienne, dont sept en Seine-et-Marne. « Les communes concernées sont Le Mée-sur-



Chaque pièce en plastique, qui sont petit à petit retirées, représentent une habitation reliée à l'ADSL. IN L'ESQUET

Seine, Dammarie-les-Lys, La Rochette, Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi ainsi que Vaux-le-Pénit », ont indiqué les représentants.

« C'est une vraie coupure. L'ensemble des abonnés ont été prévenus il y a trois ans. La France bascule sur le très haut débit et il fallait s'accorder. »

Les intervenants ont souligné que certains usagers préféreraient opter pour des box 4G ou 5G, voire pour la connexion satellitaire, lorsqu'un raccordement fibre est jugé trop onéreux ou trop complexe. « Ceux qui ont le téléphone fixe avec une prise en T, peuvent conserver leur ligne et n'ont pas forcément besoin d'internet. On doit juste changer la prise. » Les collectivités se sont également impliquées pour rassurer la population : « Ça a été un grand travail de faire avec les collectivités. Ce sont les élus qui sont allés au contact des citoyens pour les rassurer », appuie alors Laure de la Raucière, présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep). « C'est un enjeu important et personnel ne doit être laissé sur le carreau », continuait l'antenne régionale.

Une expérimentation concluante

Avant Melun Val de Seine, la ville de Provins avait déjà expérimenté la fin de l'ADSL. Grâce à ce test, Orange et les élus ont pu améliorer leurs procédures et affiner les méthodes de déplo-

ment. L'antenne Île-de-France d'Orange explique : « Provins avait été au cœur d'une expérimentation il y a quelques années. Cette ville de taille moyenne avait des commerçants, des habitants, des entreprises... Cela nous a permis de créer une routine pour la mise en place de la fibre, afin de faciliter cette grande vague de changement. » D'un point de vue de la régulation, la présidente de l'Arcep, a confirmé que tout se déroulait dans les règles et sans réclamation majeure : « C'est un travail qui est enclenché depuis 2022. Et il faut dire que depuis la coupure du réseau cuivre, il n'y a pas eu de remontées de plaintes de client. »

Les responsables se disent satisfaits de cette première étape et envisagent déjà la suite. « On est satisfaits pour ce premier lot de communes. Nous allons désormais passer au prochain lot qui est prévu en janvier 2026. Sur Melun Val de Seine il y aura par exemple le défi de Melun et de Meaux. Mais cette première réussite est encourageante. »

William LACAILLE

-**Deuxième phase En rouge** Date à partir de laquelle le réseau cuivre sera désactivé. Les box internet encore raccordées en ADSL ne fonctionneront plus.

Fermeture technique : le 27/01/2026 pour le lot n°2 : Barcy, Chambray, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Livry-sur-Seine, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Melun, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Chauconin-Neufmontiers, Penchard, Poincy, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Trilport, Varredes, Villenoy, Voisenon.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE. « Contactez votre opérateur » : ce qu'il faut savoir si vous êtes concerné... et vous le serez !

D'ici 2030, Orange aura fermé l'intégralité du réseau cuivre en France, pour le remplacer par la fibre ou un réseau très haut débit. Après la fermeture de 28 villes de Seine-et-Marne, les habitants de dix nouvelles communes seront concernés en janvier 2027.

SEINE-ET-MARNE

C'est un chantier titanesque lancé en 2022 et qui doit s'achever en 2030. Depuis près de cinq ans, Orange procède à la fermeture progressive du réseau cuivre sur l'ensemble du territoire national, pour le remplacer par la fibre et un réseau très haut débit.

« Le constat est clair, le réseau cuivre ne correspond plus aux usages actuels, car il ne permet plus un débit suffisant, dans une société de plus en plus connectée, explique Karelle Mbobda-Kuate, déléguée régionale d'Orange pour l'est de l'Île-de-France. La fibre optique est donc devenue l'infrastructure fixe de référence et est désormais disponible pour 93,5 % des locaux en France. Elle est plus performante avec un débit 200 fois supérieur au cuivre, mais est aussi plus résistante aux intempéries et donc plus fiable, puisque le taux de panne est 1,5 fois plus élevé avec le cuivre, qui est en plus quatre fois plus énergivore. »

Alors qu'environ 80 % des abonnements Internet souscrits en France sont désormais en



Lancé en 2022, le remplacement du réseau cuivre par la fibre et le très haut débit doit se poursuivre en France jusqu'en 2030

fibre, les grandes manœuvres s'accroissent donc. Après deux premiers lots de fermeture en 2025 et 2026 ayant concerné 28 communes de Seine-et-Marne, dont Meaux et Melun, une troisième vague de fermetures interviendra en janvier 2027 pour dix nouvelles villes du département (lire encadré ci-contre).

« Ce dispositif de fermeture technique du réseau cuivre est conduit en coordination avec l'ensemble des parties prenantes, que sont les opérateurs d'infrastructure fibre, les opérateurs commerciaux, l'ARCEP, les collectivités et les services de l'État, rappelle Karelle Mbobda-Kuate. L'objectif

est de ne laisser personne de côté, et les communes sont informées deux ans à l'avance. »

« Le conseil, c'est d'anticiper »

Concrètement, une collectivité est dite éligible à la fermeture de son réseau cuivre lorsqu'elle présente un taux de fibrage de ses logements d'au moins 95 %. Les 5 % restants sont normalement connus et prévus par leur opérateur commercial (Orange, SFR, Free, Bouygues etc.) ou leur commune afin d'être accompagnés vers une solution personnalisée.

« Le conseil, c'est d'inciter les gens à anticiper, insiste Karelle Mbobda-Kuate. Si la men-

tion 'DSL' figure sur leur facture, c'est qu'ils sont encore sous réseau cuivre. Ils doivent alors se rapprocher de leur opérateur pour connaître la marche à suivre. Ce dernier leur proposera alors une solution et un contrat adaptés à leurs besoins et à leurs usages. »

La fermeture du réseau cuivre et l'installation préalable d'un réseau fibre et très haut débit sont gratuites, les logements étant déjà éligibles dans la grande majorité des cas. « En revanche, si des travaux d'aménagement privatifs sont nécessaires pour installer la fibre dans certains logements, ils peuvent être facturés aux clients. C'est pourquoi

ils doivent anticiper, précise Orange. L'abonnement qu'ils auront souscrit auprès de leur opérateur sera également à leur charge, comme n'importe quel contrat. »

Après la vague de fermetures qui interviendra en janvier 2027 (lire encadré ci-dessous), trois autres lots interviendront entre 2028 et 2030, date à laquelle l'ensemble des communes de France, et donc de Seine-et-Marne, devront avoir abandonné leur réseau cuivre. Tout le monde sera donc concerné !

● Maxime BERTHELOT

■ Renseignements : <https://reseaux.orange.fr>

Les communes du 77 identifiées d'ici 2027

- Les communes qui seront concernées par la fermeture du réseau cuivre en 2027 : Boutigny, Courtry, Émerainville, Noisiel, Pontault-Combault, Quincy-Voisins, Roissy-en-Brie, Saint-Fiacre, Vaires-sur-Marne, Villemareuil.
- Les communes déjà 100 % fibrées depuis 2025 et 2026 : Barcy, Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-

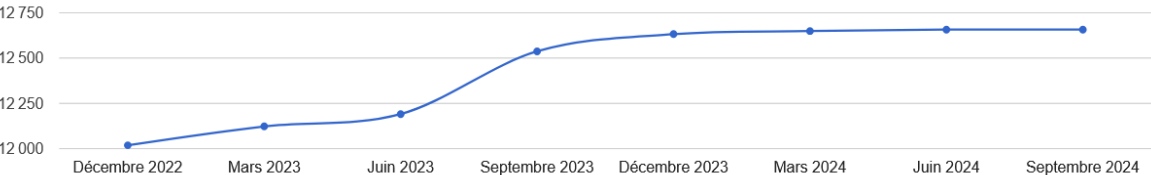
le-Roi, Chambry, Crégy-lès-Meaux, Dammarie-les-Lys, Fulbaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Livry-sur-Seine, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Le Mée-sur-Seine, Melun, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Chaucourt-Neufmontiers, Penchard, Poigny, La Rochette, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Trilport, Varreddes, Vaux-le-Pénil, Villenoy, Voisenon.

Suivi du déploiement de la fibre

Dans le département de la Seine-et-Marne, la fibre optique concernait 759 383 locaux au 30 Décembre 2025 selon l'ARCEP. Par rapport à la même période l'année passée, 24 814 nouveaux locaux ont donc été fibrés. Le taux de couverture théorique en fibre est désormais de 96% mais 29 657 locaux ne peuvent pas encore profiter de la fibre, et sont donc encore limités à des connexions internet moins rapides comme l'ADSL par exemple.

A Fontainebleau : La fibre optique a commencé à être installée en 2018. La ville est située en zone moyennement dense et l'opérateur d'infrastructure désigné est Orange. Cela signifie que les travaux de raccordement de la fibre dans les rues de Fontainebleau sont gérés par Orange et que le réseau fibre est mutualisé au profit des autres fournisseurs d'accès qui ont signé un accord de co-investissement.

Fin 2024 : La fibre optique à Fontainebleau concerne 12 657 locaux raccordables soit 25 de plus qu'au trimestre précédent. 24 points de mutualisation (PM) sont installés dans la ville pour desservir les foyers éligibles aux offres internet très haut-débit.



Cela ne veut pas dire que le vieux centre téléphonique de plus de 40 ans, rue de la Paroisse va être arrêté : en effet, même si il reste des BÉlifontains encore en simple téléphone filaire sur ce central, il devront opter pour un raccordement sur la fibre afin de libérer l'ancien central. De même tous les abonnés encore en fixe (filaire) des communes dépendants du centre principal de Fontainebleau devront aussi opter pour un raccordement fibre.

Le réseau ADSL à Fontainebleau : Un central téléphonique est installé dans la commune de Fontainebleau (77186FBL). Ce nœud de raccordement (NRA) permet à Orange Free, SFR et Bouygues Telecom de fournir des connexions haut débit ADSL aux foyers qui ne sont pas encore éligibles à la fibre.

En 2030, le réseau « cuivre » de Fontainebleau sera progressivement fermé.